

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

65^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3722 du Mardi 5 Septembre 2017 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Archidiocèse de Brazzaville

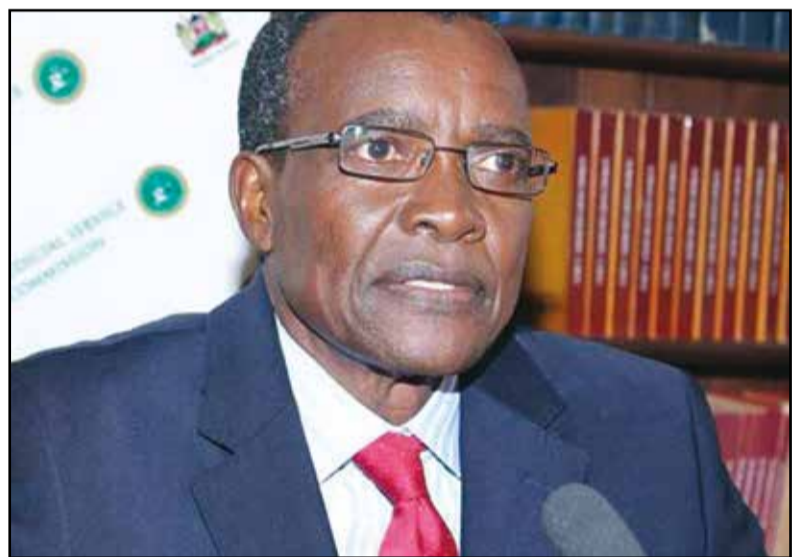


Ouverture de la Trentaine dédiée à Saint Michel Archange

L'archange Saint Michel, prince de la milice céleste (P.10)

Elections au Kenya

Le courage de la Cour suprême mondialement commenté!



David Maraga, juge en chef de la Cour suprême du Kenya

(P.9)

Fédération de l'opposition congolaise

Claudine Munari passe au vitriol la gestion du pays

(P.3)



Elections sénatoriales dans le Niari

Une blague de mauvais goût fait perdre à l'UPADS ses deux sénateurs

(P.5)

Sénat

Pierre Ngolo sur la trajectoire du perchoir ?

(P.5)

HILARY HOTEL

Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

Amis lecteurs

N'oubliez pas de lire notre rubrique : «Un Dimanche en paroisse». Prochain numéro mardi 12 septembre. Lisez-nous !

Editorial
Vieux !

ANNONCE

MINISTERE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

DIRECTION GENERALE DE LA MARINE MARCHANDE Programmation des navires au Port Autonome de Pointe-Noire

NAVIRES ATTENDUS

Date et heure d'arrivée	Nombre de jours Attente sur Rade	Navire	Consignataire	Longueur du Navire
01/09/17 08:25	3,3	ONEGO BURAN	MAERSK	117 m
02/09/17 14:00	2,0	VIOLA	CMA	123 m
03/09/17 09:15	1,2	MCP VILLACH	NDAL	115 m
04/09/17 17:00	0,0	MIRAMARIN	PIL	300 m
05/09/17 06:00	0,0	QUEENS QUAY	CMA	260 m
05/09/17 08:00	0,0	FALKENBERG	MAERSK	117 m
05/09/17 09:00	0,0	MCP ADAMAS	MAERSK	
05/09/17 14:00	0,0	CATALINA	CMA	123 m
06/09/17 18:00	0,0	MCP LINZ	MAERSK	117 m
08/09/17 08:00	0,0	CRISTINA STAR	NDAL	247 m
08/09/17 15:30	0,0	GERHARD SCHULTE	Hamburg Sud	231 m
08/09/17 19:00	0,0	CMA CGM JAMAICA	CMA	264 m
09/09/17 08:00	0,0	HS ROSSINI	CMA	228 m
09/09/17 08:00	0,0	FRISIA KIEL	MAERSK	208 m
13/09/17 06:00	0,0	CMA CGM BIANCA	CMA	335 m
13/09/17 08:00	0,0	GRANDE FRANCA	Grimaldi	214 m
15/09/17 18:00	0,0	HAWK HUNTER	CMA	262 m
16/09/17 15:00	0,0	JPO LEO	CMA	220 m
19/09/17 08:00	0,0	PANTHER	MAERSK	207 m
19/09/17 19:00	0,0	POLONIA	CMA	220 m
20/09/17 08:00	0,0	SEASMILE	MAERSK	255 m
22/09/17 08:00	0,0	ROBIN HUNTER	MAERSK	260 m
26/09/17 08:00	0,0	MAERSK NORTHAMPTON	MAERSK	210 m

SITUATION QUAIS

Navire	QUAI G4	QUAI G3/G2	QUAI G1	QUAI D3	QUAI D2	QUAI D1
	OSAKA TOWER		KOTA DAHLIA	LIMASSOL	MCP GRAZ	MERCS MAHAWELI
N° d'Escale OSC@R	171267OTOWER1705		171279KODAH0343	171284LIMSOLG1S4	171288MCPGRA91217	171078MMAHA17007
lundi 04-sept.-17	Accosté le 3/9 8 PM RAF à 07:00 AM 10 MVTS Prévision Sortie 4/9 3 PM		Accosté le 4/9 2 AM RAF à 07:00 AM 104 MVTS Prévision Sortie 5/9 3 AM	Accosté le 3/9 3 PM RAF à 07:00 AM 187 MVTS Prévision Sortie 5/9 10 AM	Accosté le 4/9 11 AM RAF à 07:00 A 247MVTS Prévision Sortie 5/9 1 PM	Accosté le 2/9 7 PM RAF à 07:00 AM 95 MVTS Prévision Sortie 05/09 AM
Navire	MCP ADAMAS	QUEENS QUAY		MCP VILLACH		
N° d'Escale OSC@R	171349MCPADAM1718	171269QUQUAY228		171283MCPVIL91218		
mardi 05-sept.-17	Accoste le 5/9 2 PM RAF à 07:00 AM 207 MVTS Prévision Sortie 6/9 6 AM	Accoste le 05/09 AM RAF à 07:00 AM 1 123 MVTS Prévision Sortie 06/09 PM		Accoste le 5/9 11 AM RAF à 07:00 AM 401 MVTS Prévision Sortie 06/09 PM		
Navire	MIRAMARIN	QUEENS QUAY				
N° d'Escale OSC@R	171213MIRAMARI101	171269QUQUAY228				
mercredi 06-sept.-17	Accoste le 6/9 8 AM RAF à 07:00 AM 1 957 MVTS Prévision Sortie 08/09 PM	Accoste le 05/09 AM RAF à 07:00 AM 1 123 MVTS Prévision Sortie 06/09 PM				
Navire	MIRAMARIN					
N° d'Escale OSC@R	171213MIRAMARI101					
jeudi 07-sept.-17	Accoste le 6/9 8 AM RAF à 07:00 AM 1 957 MVTS Prévision Sortie 08/09 PM	Accoste le RAF à 07:00 AM Prévision Sortie				
Navire		CRISTINA STAR				
N° d'Escale OSC@R		71220CRISTAR1120				
vendredi 08-sept.-17		Accoste le 08/09 AM RAF à 07:00 AM AC Prévision Sortie 09/09 AM				
Navire	FRISIA KIEL	CMA CGM JAMAICA				
N° d'Escale OSC@R	171310FRISKIE1711	171275CCJAMAIC024				
samedi 09-sept.-17	Accoste le 09/09 AM RAF à 07:00 AM 464 MVTS Prévision Sortie 10/09 AM	Accoste le 9/9 7 PM RAF à 07:00 AM 130 MVTS Prévision Sortie 10/09 PM				

Pour tous contacts: e-mail: marmarcongo@yahoo.fr

Assemblée nationale

Les commissions permanentes enfin mises en place

Les travaux de la session inaugurale de la 14ème législature de l'Assemblée nationale, ouverts le 19 août à Brazzaville, se sont achevés le 29 août par l'élection des membres des bureaux des huit commissions permanentes et des groupes unions interparlementaires. C'est Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, qui a présidé les travaux et la cérémonie de clôture de la session inaugurale de cette institution qui entend imprimer un nouveau souffle à son fonctionnement. Le PCT s'est taillé la part du lion dans les postes des bureaux des commissions.



Les députés.

Après moult tractations, les députés ont fini par trouver un consensus général pour la mise en place des différents bureaux. Sur les huit commissions parlementaires, le PCT (Parti congolais du travail) a décroché cinq présidences et beaucoup d'autres postes. L'UPADS (Union panafricaine pour la démocratie sociale), le seul parti de l'opposition à l'Assemblée, a pris la présidence de la Commission santé, affaires sociales, famille et genre. Le MCDDI, quant à lui, paie le prix de sa mésaventure aux législatives. Le parti de feu Bernard Kolélas continue sa descente aux enfers on se contentant de la simple place deuxième vice-présidence de la Commission environnement et développement durable. Le vote des membres des différentes commissions permanentes n'a pas fait l'objet d'un débat de fond. Il

s'est fait, plutôt, avec rapidité car les choses étaient déjà faites la veille, à Mpila, au siège communal du PCT où les députés de la majorité présidentielle se sont retrouvés en conclave pour décider des noms de ceux qui devaient composer les bureaux des différentes commissions permanentes. Une indiscretion que député Henri Zoniaba Ayimessone, sans le vouloir certainement, a malheureusement lâché dans la salle, au grand étonnement de ses collègues qui se sont mis à le chahuter. L'élection des membres des bureaux s'est faite à main levée, c'est-à-dire sans recourir au vote à bulletin secret, conformément à une disposition du règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Fait curieux, les propositions des noms aux différents postes y compris ceux des opposants ont été

faites par le député du PCT Miche Okoueni, au nom des partis de la majorité. L'opposition n'a plus fait de propositions contraires. Tout était joué d'avance. Elue dans la circonscription unique de Boko, Notre consœur Marie-Jeanne Kouloumbou (PCT), ancienne journaliste à Télé-Congo, prend la tête de la Commission environnement et développement durable. Ancien fondé de pouvoir au Trésor Public, Dominique Ondzé (PCT), présidera la Commission plan et aménagement du territoire. Benoit Bati (PCT), ancien ministre de l'Economie numérique prend la présidence de la Commission affaires étrangères et coopération, chargée des Congolais de l'étranger. Pendant que Félix Ibara Ndelli (PCT) conserve

(Suite en page 8)

Fédération de l'opposition congolaise

Claudine Munari passe au vitriol la gestion du pays

Figure de proue de la fédération de l'opposition congolaise, Claudine Munari, présidente du MUST, est sortie de sa réserve, en animant le vendredi 1er septembre une conférence de presse à l'hôtel Bold, à Brazzaville. Pour passer au vitriol la situation, selon elle, dramatique au Congo au triple plan politique, économique et social. Sans faire de propositions concrètes pour sortir le pays du marasme économique dans lequel il est plongé, l'oratrice n'y est pas allée par quatre chemins pour fustiger la nouvelle équipe gouvernementale. «On prend les mêmes et on continue, comme pour être sûr de perpétuer l'inefficacité de l'exécutif», a-t-elle dit.



Claudine Munari.

Très détendue mais intransigeante, elle a soutenu que le pays était en état de siège et le département du Pool en état d'urgence. «La guerre du Pool est un acte de haute trahison. Elle porte atteinte à la solidarité et à la cohésion républicaine», a fait savoir Claudine Munari, qui regrette que l'allocution du président de la République, le 14 août dernier, n'ait pas mentionné la mémoire des morts civils de cette crise qui a occasionné autant de déplacés. Sur le plan économique, la présidente du MUST a peint

un tableau apocalyptique de l'économie congolaise qui a engrangé des excédents budgétaires mais qui, malgré une embellie financière exceptionnelle, n'a pas su tirer profit de cette manne. «Le pays va mal aujourd'hui... Les choix hasardeux et la nature des politiques publiques mises en œuvre dans l'euphorie financière n'ont permis aucune amorce de diversification de l'économie nationale», a soutenu Claudine Munari qui pense que l'avenir du Congo est incertain aujourd'hui. Selon elle, «la gestion finan-

cière a été opaque. L'argent du Congo a été confisqué et placé dans les paradis fiscaux. Les effets de la chute des cours du pétrole auraient pu être maîtrisés grâce à une gestion rationnelle des excédents budgétaires. Mais, la gestion financière généralisée, l'impunité, l'incivisme, la cupidité et l'incompétence ont sacrifié l'intérêt général du pays sur l'autel des intérêts privés», a-t-elle indiqué. Si tel n'était pas le cas, «com-

ment a-t-on pu atteindre une dette extérieure avoisinant aujourd'hui 120% du PIB ?». Pour elle, «le Fonds pour les générations futures maintes fois évoqué comme la panacée contre les aléas des cycles économiques n'est plus mentionné par personne. Aucun organe de contrôle, du Parlement à la Cour des comptes et de discipline budgétaire, ne fait état de ce que sont devenus les milliers de milliards versés dans ce fonds». Pourtant, «on prend les mêmes et on continue comme pour être sûr de perpétuer l'inefficacité de l'exécutif. Comment ceux qui n'ont pas su gérer le pays pendant l'abondance sauront-ils, dans la pénurie, le sortir du chaos dans lequel ils l'ont plongé ?», a fait remarquer la présidente de la Fédération de l'opposition congolaise, en parlant de la nouvelle équipe gouvernementale. Quant au social, Claudine Munari n'a pas fait de cadeau au pouvoir. «Les retraités sont à sept mois sans pension. Les fonctionnaires payés en numéraires cumulent deux à quatre mois de retard de salaires. Les

Editorial

Vieux !

Le journal que vous tenez en main est entré cette semaine dans sa 65ème année de vie. Depuis ces premiers jours de septembre 1952 où le père Jean Legall le fonda, nous nous tenons aux côtés d'un lectorat qui a changé et muté au fil des ans. Hier nous étions presque les seuls à nous positionner comme journal d'Eglise, aujourd'hui il y a plus d'offre sur ce créneau. La notion de journal a, elle aussi muté, nos écrits pouvant se lire au loin grâce aux moyens électroniques. Hier nous étions un hebdomadaire d'Afrique centrale ; nous couvrons tous les pays de l'actuelle CEMAC. Aujourd'hui nous sommes un bihebdomadaire congolais, mais la notion d'espace s'est élargie puisque nos lecteurs se comptent de l'Australie au Canada ; de l'Afrique du Sud à l'île Maurice grâce, précisément au développement des moyens de communication. Plus : raconter l'Eglise au quotidien n'est plus une exclusive. Echotiers, presse gouvernementale ou d'opposition, radios et télévisions publiques ou privées rendent compte de l'actualité de l'Eglise et personne ne s'en plaindra. Cette diversité des moyens d'informer appelle aussi une diversité de la manière d'informer, certes. Mais elle n'établit pas forcément une hiérarchie de gérontologie. Nous ne sommes pas « vieux » parce que nous sommes les meilleurs. Mais notre ancienneté dans la région nous impose de ne pas nous complaire dans la médiocrité, la nôtre ou celle de ceux ou celles sur qui repose la destinée du Congo, notre pays.

Nous abordons les années qui viennent avec la conscience de ne pas nous contenter d'être vieux. Nous voulons aussi faire le saut de qualité qu'imposent un 21ème siècle de technologies débridées, où l'interdit et le permis font jeu égal, le moral et l'immoral ont des frontières ténues, le sacré et le profane au coude à coude à l'audimat... Nous voulons surtout dire que l'homme est appelé à la vie en plénitude – pas voué à la pauvreté et à la misère; que son destin premier n'est pas dans la satisfaction de l'instinct, ni dans l'assouvissement. Il est aussi dans la recherche de sens et dans la conscience que Dieu, qui nous a créés, nous a placés en gardiens de la Création.

Nous voulons accompagner cette vision pour les prochaines années.

Notre journal restera lui-même avec votre concours: abonnez-vous, achetez-le, lisez-le et faites-le lire. En vous invitant à participer à notre joie d'exister depuis 65 ans, nous comptons sur vous pour que La Semaine Africaine célèbre dans la même disponibilité au service de Tout l'homme son prochain – pourquoi pas ! - soixante-cinquième-anniversaire.

Albert S. MIANZOUKOUTA

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

<p>Président: Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire</p> <p>Vice-Président Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville</p> <p>Directeur de Publication: Albert S. MIANZOUKOUTA</p>	<p>Secrétaire de rédaction Véran Carrhol YANGA Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33</p> <p>Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine Service Commercial: Brazzaville: Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94 Pointe-Noire: Tel: 05.557.78.71 / 06.655.80.03 / 05.553.16.93</p>
---	---

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

agents de l'Université Marien Ngouabi sont à trois mois sans salaires et ceux du CHU à deux mois. Les étudiants et stagiaires congolais ici ou là sont privés de bourses et de droits d'inscription. Des centaines de travailleurs sont abusivement licenciés depuis 2014», a-t-elle dénoncé.

Cyr Armel YABBAT-NGO



LE RESEAU DES **SMARTPHONES**

**MULTIPLIE TON CRÉDIT
AVEC BONUS MOPAO**

Gagne jusqu'à **150% de bonus**
sur tes appels vers tous les réseaux

Compose *121*1*2#

AG Partners



Elections sénatoriales dans le Niari

Une blague de mauvais goût fait perdre à l'UPADS ses deux sénateurs

Décidément l'UPADS aime bien souffler le chaud et le froid. En effet, les élections sénatoriales organisées le jeudi 31 août ont donné à voir un parti membre de l'opposition vraiment en proie à une crise interne sérieuse. Elle s'est révélée au grand jour pendant le scrutin des sénatoriales dans le Département du Niari, à Dolisie. A vouloir jouer au plus fin, le parti aux trois palmiers a perdu les deux sièges de sénateurs qu'il occupait dans la législature précédente.

Il y avait cinq candidats en lice pour le compte de ce parti. Mais une scène rocambolesque a eu lieu, qui n'augure pas de lendemains rassurants pour cette formation politique. Une blague de mauvais goût qui a tourné à la dérision.

L'UPADS, principal parti de l'opposition, avait aligné ses candidats avec la ferme intention de s'imposer dans le département ou, au moins, de conserver ses sièges de la précédente mandature. Etaient présentés au poste de sénateurs futurs : Joseph Adam Boussou-Diangou, Emmanuel Boungouanza, Philippe Mounguina, Guillaume Foutou et Nzaou Tsimbi. Le PCT, la locomotive de la majorité présidentielle, avait investi 3 candidats : Michel Mahinga, Mme Ondaye née Mapessi Tsona Bernadette et Pierre Damien Boussoukou-Mboumba. Mais suite à une clause avec son allié, le MAR (Mouvement action et renouveau), n'avait présenté finalement qu'un seul candidat, Pierre Zély Inzoungou-Massanga. Cette clause a été saluée pour les deux formations politiques de la majorité présidentielle, dont les relations semblaient s'envenimer, après les résultats issus des élections locales de 2014. Leurs

candidats ont tous gagné, sauf Pierre Damien Boussoukou-Mboumba. Le jeu de la démocratie a-t-il, si l'on peut dire, trop joué? Beaucoup de candidats : 22 au total dont des nombreux indépendants. D'ailleurs deux d'entre eux ont gagné: Clobert Ibinda et Alphonse Koua. Mais la pléthore n'est que rarement gage d'efficacité.

A malin, malin et demi

Le scrutin était lancé à l'hôtel de la préfecture de Dolisie aux premières heures de la matinée. Les grands électeurs défilaient à tour de rôle, pour accomplir leur devoir civique. Le vote se déroulait sans heurts. Mais les candidats de l'UPADS garderont un bien mauvais souvenir de ce vote. Ils sont passés à côté de la victoire des deux sièges qui étaient à leur portée, à la surprise générale.

Que s'est-il passé ? L'UPADS a rencontré une cuisante défaite, mais la cause remonte non pas tant au jour du vote crucial qu'aux législatives de 2017 où l'ancien député de la deuxième circonscription de Dolisie, Guillaume Foutou, avait mal digéré son éviction. Au terme de primaires internes au parti,



Pascal Tsaty-Mabiala.

Jérémie Lissouba, le fils de son père, lui avait été préféré. Aussi, afin de le contenter, avait-il été positionné à Pointe-Noire, dans la deuxième circonscription de Loandjili où il avait pourtant perdu. Sans se décourager et, certainement en ruminant sa vengeance, il a décidé de se présenter aux sénatoriales de Dolisie aux côtés de ses deux camarades sénateurs du parti, à savoir Emmanuel Boungouanza et Joseph Adam Boussou-Diangou qui avaient fait leur entrée au Sénat en 2008.

A ces trois candidatures, s'étaient ajoutées deux autres, la direction du parti restant muette. Les choses se sont précipitées lorsque chacun des candidats a commencé à battre individuellement campagne. Malheureusement, le jour du vote, c'est le ridicule qui a été récolté. En effet, alors que le vote se déroulait, une correspondance de l'UPADS parvenait à la CENI (Commission électorale nationale indépendante) locale. Elle demandait le retrait d'un des cinq candidats en lice, en



Guillaume Foutou.

l'occurrence Philippe Mounguina. Plus tard, une deuxième correspondance arrivait demandant cette fois-ci le retrait de deux autres candidats, à savoir : Guillaume Foutou et Nzaou Tsimbi, pour laisser place aux deux anciens sénateurs: Adam Boussou-Diangou et Emmanuel Bongouanza. Les deux derniers candidats retirés refusent d'obtempérer et maintiennent leurs candidatures dont le retrait, selon eux, était décidé de façon unilatérale. Fin du mot : l'UPADS a finalement perdu ses deux sièges programmés.

En tout cas, une crise en perspective s'annonce au sein de cette formation politique autour de questions à résoudre en urgence. Telle : quel sera le sort des deux candidats récalcitrants qui ont bravé la discipline du parti et fait dérailler la machine? A Dolisie où le parti est pourtant fortement implanté certains militent en perdant leur sommeil. Affaire à suivre!

Cyr Armel YABBAT-NGO

Sénatoriales (département de Brazzaville)

Pierre Ngolo sur la trajectoire du perchoir ?

Les sénatoriales se sont déroulées jeudi 31 août 2017, sur toute l'étendue du territoire national. Dans le département de Brazzaville, elles ont eu lieu à l'hôtel de la préfecture, en présence des représentants du ministre de l'Intérieur et de la CNEI (Commission nationale électorale indépendante), et ont connu la participation de onze candidats, dont six ont été élus sénateurs, parmi lesquels, Pierre Ngolo, secrétaire général du PCT (Parti congolais du travail), le parti au pouvoir. L'élection de Pierre Ngolo comme sénateur, vivement saluée dans la salle, est perçue par certains comme étant un pas vers le perchoir. Ce qui vient conforter ce qu'on dit de lui qu'il sera



Pierre Ngolo au premier plan.

le futur président de la chambre haute du parlement, depuis l'invalidation de sa candidature aux dernières élections législatives, à quelques jours du scrutin. Cette élection était très attendue par les militants du PCT. Le regard des observateurs de la vie politique nationale était rivé sur la ville-capitale, pour en savoir davantage. Ça été un défi pour Pierre Ngolo, qui a été retiré de la course aux législatives. Secrétaire général du parti au pouvoir, son éventuel échec aurait terni et hypothéqué son avenir politique.

Ce scrutin que d'aucuns qualifieraient de banal, avait, en réalité, un grand enjeu politique, à en juger par les forces en présence. Il y avait trois anciens sénateurs : Théophile Adoua, Gabriel Ondongo (PCT), Noël Loutounou (Indépendant-Yuki). Mais le front formé par le PCT, le PULP (Majorité) et le PRL (Opposition) a fonctionné victorieusement pour les six sénateurs élus.

Pierre Ngolo (PCT) 86 voix, Théophile Adoua (PCT) 85 voix, Gabriel Ondongo (PCT) 85 voix, Jeanne Françoise Lekomba née Loumeto (PCT) 83 voix, Ludovic Miyouna (PULP) 71 voix, Ondziel Ona (PRL) 70 voix.

Pascal AZAD DOKO

Commune de Brazzaville

Installé dans ses fonctions, le nouveau maire opte pour la continuité

Après avoir reçu les attributs ou symboles de commandement, notamment, le drapeau national, l'écharpe et la clé de la ville, lors de la session inaugurale du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, tenue du 24 au 30 août, Christian Roger Okemba, nouveau maire, a pris officiellement ses fonctions, vendredi 1er septembre. La cérémonie était présidée par le préfet du département de Brazzaville, Pierre Cébert Ibocko Onanga.



Hugues Ngouélondélé, Christian Roger Okemba et Pierre Cébert Ibocko Onanga.

gestion du patrimoine immobilier et du matériel roulant, la clinique municipale Albert Leyono, la morgue municipale, l'usine de pavés, et le module municipal des deux tours jumelles.

Pour le préfet du département de Brazzaville, les missions qui attendent le nouveau locataire de la Mairie centrale sont nombreuses à un moment où le Congo vit une conjoncture difficile. Il va falloir consentir d'énormes sacrifices pour rele-

ver les défis. Cela ne peut être possible que grâce au vivre ensemble et en prônant l'unité de tous les concitoyens.

Christian Roger Okemba reconnaît que ces défis à relever sont nombreux, à commencer par l'embellissement de la ville-capitale et l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Il a invité les concitoyens à conjuguer des efforts pour transformer ensemble la capitale congolaise dans la paix et l'unité.

Rappelons que les travaux de la session inaugurale du Conseil départemental et municipal de Brazzaville se sont achevés mercredi 30 août dernier. Les conseillers ont adopté le règlement intérieur de leur institution.

Pascal BIOZI KIMINO

EquaFlight

" Voyagez autrement "

06 945 70 04 (PNR)
06 481 81 74 (BZV)

www.equafly.com

*Bénédicte, hôtesses Equaflight.

Crise du Pool: la voie du dialogue va-t-elle triompher?

Pour la première fois depuis l'éclatement de la crise armée du Pool, il y a plus d'un an, les autorités du pays parlent, officiellement, d'ouverture d'un espace de dialogue à offrir au pasteur Frédéric Bintsamou, alias Ntumi, dans le cadre de la résolution de cette crise qui crée tant de souffrances aux populations innocentes. La semaine passée, lors de la clôture de la session inaugurale de l'Assemblée, le président de cette institution, Isidore Mvouba, a laissé entendre qu'une solution par le dialogue devait être envisagée. Il en a appelé aux bons offices des parlementaires, des ministres, des notabilités, des prélats, etc., pour réfléchir à une stratégie de règlement de la crise. Jusqu'ici, les pouvoirs publics avaient un langage de fermeté, et répétaient qu'ils ne pouvaient pas négocier avec des «terroristes». Isidore Mvouba a affirmé que le président de la République a donné son accord à la prise d'une telle initiative. Reste à savoir si le pasteur Ntumi saisira la perche qu'on s'apprête à lui tendre.

"La Lettre du Continent" parle de «bras de fer» dans l'entourage du Président Sassou Nguesso

Journal français réputé pour ses informations confidentielles et exclusives, "La Lettre du Continent", dans sa livraison du mercredi 30 août 2017 portant le numéro 759, affirme, «après vérification», que les rumeurs annonçant la mise en garde à vue en France de Denis-Christel Sassou Nguesso, l'un des fils du président congolais et directeur adjoint de la SNPC (Société nationale des pétroles du Congo), ou celles de son arrestation aux Etats-Unis sont fausses. Pour la Lettre, ces informations qui ont été relayées par les réseaux sociaux seraient, par contre, «le fruit du bras de fer opposant les deux clans au pouvoir à Brazzaville dans la perspective de l'après-Sassou: d'un côté Denis-Christel, de l'autre, le tout-puissant ministre des Grands travaux Jean-Jacques Bouya, cousin du Chef de l'Etat proche du directeur du Trésor Albert Ngondo».

La Lettre révèle aussi que l'une des conséquences de ce bras de fer est que "Kiki" (le petit nom de Denis-Christel) «s'est vu interdire d'engager le Trésor congolais sur des opérations pétrolières», «tous les contrats de trading» devant «désormais être signés par Albert Ngondo». Attendre et voir pour démêler le vrai du faux

Alain Mabanckou lance une pique aux Chefs d'Etat d'Afrique centrale

Célèbre lauréat du prix Renaudot 2006 et professeur au Collège de France, notre compatriote Alain Mabanckou a porté un jugement sévère sur les Chefs d'Etat de la sous-région Afrique centrale. Réagissant à l'invalidation de la réélection d'Uhuru Kenyatta, il a salué le courage de la Cour suprême kenyane alors que, ailleurs a-t-il dit, «c'est la honte, la fraude constitutionnelle, la triche électorale pour le maintien des régimes préhistoriques et claniques». Parlant des chefs d'Etat d'Afrique centrale, il souligné qu'«ils sont au pouvoir, ils s'y accrochent, certains depuis le 20^e siècle et nous sommes au 21^e siècle». Et plus loin, «L'erreur des dictatures et de leurs valets locaux c'est de croire dans la pérennité du pouvoir».

A propos de l'endettement de certains pays de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), à l'instar de son pays d'origine, le Congo, Alain Mabanckou pense que: «Nos pays sont endettés à cause des dictateurs et de leurs complices locaux qui veulent désormais nous vendre». Aussi, l'auteur de «Black Bazar», propose-t-il «de dresser tous les jours l'inventaire des turpitudes de ces tyrans afin qu'ils tombent comme des mangues avariées».

Révélation en forme d'avertissement de menace à peine voilée: «Je note toujours dans un cahier les noms des profiteurs locaux de la dictature, y compris ceux des prétendus amis». Aux amis en question de se regarder plus d'une fois dans le miroir!

L'Assemblée nationale, zéro pointé!

S'il fallait donner une note aux institutions mises en place à l'issue des dernières élections législatives, notre Assemblée nationale ne serait pas loin de la note la plus basse... Pour une partie de l'opinion, lors de la rentrée parlementaire, les députés ont donné l'impression d'être plus préoccupés de leurs avantages que de la situation économique et financière du pays qui est plus que préoccupante. Le règlement intérieur qu'ils ont adopté mercredi 30 août prévoit d'accorder, entre autres avantages, une retraite aux députés. Les réactions et avis à ce sujet sont sévères dans l'opinion publique d'autant plus que «l'Assemblée nationale est l'une des institutions bénéficiant déjà des largesses de l'Etat», estiment certains. «Les députés ne doivent pas profiter de ce que c'est eux qui font la loi pour imposer des sacrifices au peuple pour leur compte. Non, ça relève de l'escroquerie qui s'organise au niveau du sommet du pouvoir. Ça ne peut pas passer», a fulminé un confrère à qui la chaîne de télévision privée DRTV a tendu son micro.

De l'argent américain pour les déplacés du Pool

Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, par le truchement de son ambassadeur au Congo, a fait une contribution de 500.000 dollars US, soit 250 millions de francs CFA, au Gouvernement congolais en réponse à son appel à l'aide immédiate en vue d'apporter une assistance alimentaire et nutritionnelle. Cet argent destiné aux organismes humanitaires qui assistent les personnes affectées par le conflit armé dans le département du Pool, notamment le PAM (Programme alimentaire mondial), a permis d'apporter une assistance alimentaire aux déplacés s'étant réfugiés à Loutété et les villages environnants dans le département de la Bouenza qui est voisine du Pool. La remise des vivres aux déplacés s'est faite en présence de l'ambassadeur des USA au Congo, Todd P.Haskell, du représentant du PAM, Jean-Martin Bauer, et de la ministre en charge des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo.

Droits de l'homme

L'OCDH exige la libération de Noël Mienanzambi Boyi et Ghys Fortuné Dombé Bemba

Dans un communiqué parvenu à notre rédaction, l'OCDH (Observatoire congolais des droits de l'homme) appelle à la libération immédiate de Ghislain Fortuné Dombé Bemba, journaliste, Directeur de publication du journal Talassa, et Noël Mienanzambi Boyi, Président de l'Association pour la culture de la paix et de la non-violence, arrêtés le 11 janvier 2017, et détenus à la Maison d'arrêt de Brazzaville. Voici l'intégralité de ce communiqué.



Ghys Fortuné Dombé Bemba.

«L'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH) exprime sa «vive préoccupation» concernant le maintien en «détention arbitraire» du journaliste Ghys Fortuné Dombé Bemba et de l'activiste Noël Mienanzambi Boyi et, appelle à leur libération immédiate. En effet, le journaliste Ghys Fortuné Dombé Bemba, directeur de publication du journal Talassa a été arrêté le 11 janvier 2017, officiellement dans le cadre d'une procédure de flagrance pour «complicité d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat». C'est une complicité constatée dans un article où le journaliste, comme bien d'autres de sa profession, relaie le message de vœux de

M. Frédéric Bitsamou, alias Pasteur Ntumi, qui a conduit à son inculpation. Dans la foulée, le journal TALASSA a été interdit pour un autre article jugé diffamatoire vis-à-vis du chef de l'Etat. L'article invoquait l'échec de la rencontre entre le Président Sassou et le Président américain, Donald Trump. Noël Mienanzambi Boyi, Président de l'Association pour la culture de la paix et de la non-violence a été quant à lui arrêté le 11 janvier 2017, à Kinkala. Après s'être trimbalé dans plusieurs commissariats de police, il a été écroué le 22 juin 2017 à la Maison d'arrêt de Brazzaville. Les autorités lui reprochent le crime de

«complicité d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat» pour avoir accepté, selon lui, une mission des autorités pour tenter de mener une médiation entre le pouvoir et M. Frédéric Bitsamou, alias Pasteur Ntumi. L'OCDH déplore que six (6) mois après la fausse annonce de l'ancien Ministre de la justice, M. Pierre Mabiata, sur la tenue imminente d'un procès concernant tous les prisonniers politiques de même que toutes les personnes arrêtées en rapport avec la guerre du Pool, que Ghys Fortuné Dombé Bemba et Noël Mienanzambi Boyi soient toujours détenus arbitrairement. La loi nationale en matière de détention indique que la détention préventive ne peut excéder 4 mois et qu'aucune prolongation motivée ne peut être prescrite pour une durée de plus de 2 mois. L'OCDH fait constater que non seulement les 4 mois sont largement dépassés mais qu'aucune prolongation n'a été notifiée aux intéressés. L'arbitraire du pouvoir n'a plus de limites. En agissant ainsi, les autorités congolaises sont sorties du cadre de la légalité et enfreignent manifestement la loi nationale et la législation internationale en matière des droits de l'Homme.»

INSTITUTION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU-DJIRI
 Tél : 00 (242)05-549-44-07/06-642-96-07
 Internat-Primaire-Collège-Lycée

INSTITUTION SAINT FRANCOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU
 Etablissement scolaire privé • PRIMAIRE • COLLEGE • LYCEE • INTERNAT
 00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07
secretaireisfa@gmail.com
web.facebook.com/institution-Saint-François-dAssise-de-makabandilou

JOURNEE PORTES OUVERTES
SAMEDI 09 SEPTEMBRE 2017
 De 09h00 à 17h00
 Informations et visites guidées
VENEZ NOMBREUX !

Pour se procurer le journal La Semaine Africaine à Nkayi,

Contactez

M. Marie Urbain
Tél. : 06 505 47 88
05 547 00 64

A vendre

2 parcelles jumelées avec maison sur le goudron à Massissia

Contactez:

05 528 03 94
06 628 52 63

Ministère du tourisme et de l'environnement

Réorganisation en vue du secteur de l'orpaillage

Le ministère du Tourisme et de l'environnement, à travers le projet PAN (plan d'action national pour l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or), en partenariat avec l'appui technique du programme des Nations Unies pour l'environnement et l'institut africain pour la gestion écologiquement rationnelle des déchets dangereux, a organisé un atelier de formation sur l'inventaire du mercure, le développement du synopsis et le plan d'action national du secteur de l'EMAPE (extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or) en république du Congo. Les travaux se sont déroulés dans la salle de conférence du ministère de la Justice et des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, à Brazzaville, du 28 au 29 août 2017.



Photo de famille: les organisateurs et les participants à la fin de la cérémonie d'ouverture.

Ils ont été ouverts par Mme Christiane Estelle Ickonga, directrice générale de l'environnement, en présence de Mme Geneviève Dongui Bazoma, coordonnatrice du projet PAN, point focal de la convention de Minamata (ville japonaise) sur le mercure, James Mulolo et Dominique Kpokro, respectivement, coordonnateur des projets à l'institut africain pour la gestion écologiquement rationnelle des déchets dangereux et l'expert santé -environnemental à l'institut africain et au programme des Nations Unies pour l'environnement. Ils ont été clôturés par Freddy Nguimbi, directeur du droit et de l'éducation à la direction générale de l'environnement. Le but de cette formation a visé le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs, en vue de faire un état des lieux du secteur de l'orpaillage, ainsi que les estimations de base de l'utilisation et des pratiques du mercure pour permettre au Congo à élaborer un plan considéré comme référentiel contenant des actions pertinentes et prioritaires, dont la réalisation devra contribuer de réduire l'utilisation du mercure, ses composés et les rejets de ses émissions dans l'environnement.

Plus d'une cinquantaine de participants venus de l'administration publique et de la société civile ont pris part aux travaux qui ont porté sur la notion de base sur le mercure; le projet PAN et les activités menées dans le cadre de la réduction du

mercure dans l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or; l'usage du mercure dans le secteur de l'orpaillage, son devenir par les différentes méthodes d'application; l'inventaire du mercure dans le secteur de l'orpaillage: méthodologie, approches, analyse des données collectées et outils d'inventaire utilisés; la planification de l'inventaire national de base sur l'usage de mercure dans le secteur de l'orpaillage et système de reportage; l'estimation basée sur les gains des mineurs et l'utilisation de la triangulation; et l'évaluation des impacts sanitaires des sites d'orpaillage. Ces présentations ont été appuyées des exercices pratiques, qui ont porté sur: le calcul des ratios mercure: or; l'estimation de mercure sur la qualité d'or extrait; l'estimation de mercure sur les gains des mineurs; et la détermination totale du mercure utilisé.

A la lumière des débats, les participants ont compris que les activités d'orpaillage menées dans certaines contrées sont l'une des causes de la dégradation de l'environnement et de la santé humaine au Congo. Pour ce faire, le renforcement des capacités des parties prenantes à ce secteur reste une nécessité qui s'impose. Le secteur de l'environnement, en général et celui de l'orpaillage en particulier, figure parmi ceux qui accusent des faiblesses considérables dans la gestion des produits chimiques, dont le mercure prohibé par la Convention de Manamata

(ville japonaise), en raison de ses effets néfastes sur la santé et l'environnement. C'est ainsi que l'état des lieux du secteur de l'orpaillage, ainsi que les estimations de base de l'utilisation et des pratiques du mercure s'inscrivent parmi les activités de mise en œuvre du projet PAN, pour la gestion rationnelle des produits chimiques accusant des insuffisances notoires en raison de l'insuffisance de données fiables régulièrement collectées et mises à jour, de la faiblesse avérée des mécanismes et des infrastructures existants, de la complaisance des services de répression, de la méconnaissance des textes existants en matière de gouvernance de différents secteurs, ainsi que de l'inadaptation de la législation existantes. L'approche consistant à lier la théorie à la pratique a permis aux participants d'améliorer leurs connaissances sur la problématique et méthode de réduction du mercure. Pour Mme Geneviève Bazoma Donguilles contraintes institutionnelles et juridiques du secteur minier artisanal congolais confronté à d'énormes difficultés, dont les principales sont: une absence de réglementation spécifique; un manque de document d'orientations stratégiques; une insuffisance d'équipements et de matériels de travail adaptés pour les artisans miniers; un manque d'organisation des

artisans miniers; connaissance très limitée du sol et du sous-sol national; une absence de formation, de recyclage et de perfectionnement des acteurs opérant dans ce secteur et...

A l'ouverture des travaux, Mme Christiane Estelle Ickonga, a souligné que la tenue de cet atelier était une étape importante franchie par le Congo dans la mise en œuvre de ses engagements en matière de régulation et d'encadrement du métier d'extraction artisanale de l'or. «Les activités d'orpaillage se réalisent intensément dans plusieurs de nos contrées. Elles sont responsables de la dégradation de l'environnement biophysique et humain, de la pollution des eaux du fait de l'usage intensif de mercure, des éboulements et d'érosions, dénudant naturellement tous les espaces boisés. Des études déjà menées dans le secteur de l'orpaillage congolais, ont révélé que cette activité est un réel danger sur la santé publique et est source de fragilité de la vie humaine et recommandent une prise de mesures institutionnelles et réglementaires appropriées pour endiguer ces risques». Il faut rappeler que la république du Congo est membre de la convention de Minamata, qu'elle a signée en 2014.

Philippe BANZ

Forum de coopération des médias 2017 en Chine

Une initiative pour booster la coopération sud-sud des médias

Du 18 au 21 septembre 2017, Dunhuang, une ville historique dans la province du Gansu, et Beijing, la capitale de la République populaire de Chine, abriteront le Forum de coopération des médias «La Ceinture et la Route». Il s'agit d'une initiative comprenant la Ceinture économique de la Route de la Soie et la Route de la Soie maritime du XXI^e siècle qui a été proposée en 2013 par le président chinois Xi Jinping, lors de ses visites en Asie centrale et à l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est). Dans le but de construire un réseau commercial et infrastructurel reliant l'Asie à l'Europe et l'Afrique le long des routes antiques de la Route de la Soie et au-delà. Elle a pour but de renforcer les stratégies de développement de différents pays, d'obtenir des avantages complémentaires et d'atteindre le développement et la prospérité communs, a souligné, en mai dernier, le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, lors de sa visite en Côte d'Ivoire. L'initiative, a-t-il indiqué, est en fait une tentative de rééquilibrage du processus de mondialisation économique, avec pour objectif ultime de construire une communauté de destin pour l'humanité.



Le Président Xi Jinping.

L'un des plus vieux journaux d'Afrique Centrale, le bihebdomadaire La Semaine Africaine est convié à cette rencontre organisée par le Quotidien du Peuple, le plus grand journal chinois, sur le thème: «La perspective d'une nouvelle coopération: vers une communauté de destin».

Le Forum de coopération des médias 2017 «La Ceinture et la Route» connaîtra la participation des représentants des principaux médias internationaux qui seront rejoints par des décideurs politiques chinois de haut niveau, des ambassadeurs, des groupes de réflexion ainsi que des universitaires et chefs d'entreprises.

Le développement de la fusion et de la coopération médiatique dans le cadre de l'initiative chinoise seront soulignés lors de cette rencontre. De plus, une série de séances interactives abordera les sujets comme la coopération gagnant-gagnant des médias et l'impact d'une Ceinture, une Route sur l'économie mondiale.

Ce forum sera aussi marqué par l'Expo culturelle internationale d'une «Ceinture, une Route».

Cerise sur le gâteau, les participants au Forum visiteront les grottes de Mogao, inscrites au patrimoine culturel mondial de l'UNESCO.

Véran Carrhol YANGA.

2^e édition de la foire de promotion des produits locaux

Produire et consommer local, pour ne pas aliéner sa souveraineté

Placée sous le thème: «Le consommateur local "locomotive" de l'alimentation de demain», la 2^e édition de la Foire de promotion des produits locaux transformés (encore appelé produire et consommer local) a vécu et a suscité un engouement auprès des populations. Elle s'est déroulée du 30 août au 2 septembre 2017, dans l'enceinte de la mairie de Ouenzé, le cinquième arrondissement de la capitale. Sous le patronage de Marcel Ganongo, administrateur-maire dudit arrondissement, qui a offert gratuitement l'espace aux organisateurs. C'est une œuvre du PAMTAC-B (Projet d'appui au maraîchage, à la transformation agro-alimentaire et à la commercialisation des produits locaux transformés à Brazzaville), un projet piloté par trois Ongs: le CJID (Club jeunesse infrastructures et développement), ESSOR et AGRIDEEV.



Pendant la visite des stands.

Environ vingt transformateurs expérimentés des produits locaux de toutes sortes (jus, yaourts, confitures, arachides, chips d'ignames de patates douces, de bananes de manioc, légumes, carottes, papayes, matériels de cuisson d'aliments, etc.)

exposent à travers divers stands. Ils ont suivi des formations avec le Projet PAMTAC-B, dont une sur les bonnes pratiques d'hygiène. Un certain nombre de produits exposés sont couverts par différents emballages: pots ou bouteilles en verre réalisés en respec-

tant les mesures d'hygiène nécessaires pour obtenir un aliment de bonne qualité. Et ces verres recyclés ont été soigneusement désinfectés en utilisant le même principe de stérilisation des bouteilles que les grandes brasseries, afin de mettre à la disposition du public des

emballages respectueux pour la santé et l'environnement.

Pour Mérols Diabankana Diabs, délégué général du CJID, le Congo aujourd'hui a aliéné sa souveraineté alimentaire, et importe à plus de 500 milliards de F Cfa, chiffre officiel: «Le président

de la République s'évertuent à nous dire d'aller vers le développement, et en tant que Ong, nous sommes le bras opérationnel du gouvernement auprès des communautés. Nous répondons donc à l'appel du président en faisant la promotion produits locaux pour qu'avec l'aide du gouvernement nous puissions demain inverser la tendance des importations des denrées alimentaires. Pour la bonne qualité des produits, nous avons réhabilité deux laboratoires au lycée technique Amical Cabral, dans ce que nous appelons le contrôle qualité. Et ce sont donc des produits bios qui sont exposés». Nous voulons que les gens consomment local, a-t-il poursuivi, «comme cela se passe dans d'autres pays, car pour qu'un pays se développe, il faut que l'économie soit forte. Et pour ce faire, il faudrait que chaque congolais mette un peu de sien. Il ne faut pas tout attendre du gouvernement où des pouvoirs publics. Je demande donc aux congolais de consommer local. Si demain nous voulons consolider notre souveraineté, il faudrait que nous produisons et

consommons local», a-t-il renchérit. L'administrateur-maire Marcel Ganongo a, dans son mot d'usage, félicité le projet et affirmé que si à la longue les organisateurs veulent organiser une activité similaire, il sera toujours prêt à les recevoir. Notons qu'en marge des activités, une conférence-débat a été organisée sur le produire et le consommer local, avec des sous-thèmes comme: «Le potentiel des producteurs et des transformateurs congolais en termes d'innovation et présentation des résultats d'enquêtes sur le produire et consommer local»; «Quelle est la place de l'agro-écologie dans le produire et le consommer local»; «Protéger et valoriser le consommer local». Une manière d'encourager et sensibiliser le Congolais à consommer local.

Alain-Patrick MASSAMBA

Passation de service entre Firmin Ayessa et Emile Ouosso

Les problèmes de l'ensemble des travailleurs et des retraités doivent trouver des solutions

Le vice-premier ministre chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale Firmin Ayessa a pris officiellement ses fonctions à Brazzaville, mardi 29 août 2017. La cérémonie de passation de service avec son collègue sortant Emile Ouosso a eu lieu dans la salle de conférence, au siège du cabinet du ministère du Travail et de la sécurité sociale. En prenant ses fonctions, Firmin Ayessa a promis de s'occuper des travailleurs des secteurs public et privé, pour trouver des solutions aux problèmes qui se posent à eux. Il a promis de faire jouer pour cela la solidarité gouvernementale, malgré une conjoncture financière et économique difficile.



Firmin Ayessa et Emile Ouosso signant le procès verbal de passation de service.

La présence des cadres accompagnant les deux ministres a attesté de l'attachement qu'ils accordent à la continuité de l'Etat. Emile Ouosso a souligné que tout l'intérêt que son successeur accorde à la poursuite des divers chantiers ouverts. « Je vous renouvelle mes sincères félicitations pour votre nomination à ce poste. C'est le témoignage de votre efficacité, de votre fidélité et de votre loyauté », a-t-il indiqué à l'endroit de Firmin Ayessa.

Celui-ci prenant à son tour la parole, a promis de placer son action dans la droite file de la continuité. « Très

cher Emile, vous avez tracé le sillon, je vais essayer au mieux de moi-même, au mieux de mes capacités et



L'échange de parapheurs.

surtout fort des conseils que vous m'avez prodigués et par ailleurs en m'appuyant

sur le collectif des collaborateurs que vous me léguez. Je vais essayer au mieux de tout cela de pérenniser le sillon. Vous

avez parlé de paix sociale, me voici donc le pied à l'étrier sur le front social.

Vous êtes passé, vous avez laissé votre trace, vous me transmettez le flambeau et je sais que c'est un front mouvant, c'est un front difficile, parce qu'il s'agit ici d'apporter des solutions aux problèmes sociaux ».

La tâche qui attend le nouveau ministre de la fonction publique et du travail est immense. Il doit veiller aux avancements des fonctionnaires pour la promotion de leur carrière. De nombreux fonctionnaires souffrent du retard de leur avancement. Ceux qui vont à la retraite, leur situation nécessite une révision administrative de la carrière à cause du non suivi des carrières par l'administration, chose qui prend énormément du temps pour qu'elle soit normale. Il y a des retraités qui attendent trois à cinq ans pour percevoir leur première pension à la CRF. Les réunions de la CAPA (Commission administrative et paritaire des avancements) dans chaque ministère ne se tiennent pratiquement plus. Pourtant cette instance doit se réunir de façon régulière pour examiner les carrières des fonctionnaires qui doivent avancer, en principe, tous les deux ans. Malheureusement, les ministères ne s'en préoccupent plus.

Philippe BANZ

(Suite de la page 3)

la Commission défense et sécurité, Fernand Sabaye (PCT), quant à lui, prend la Commission des lois et des affaires administratives. Une fois de plus, les alliés du PCT ont bu la ciguë. Des partis comme le RC (Rassemblement Citoyen) de Claude Alphonse N'Silou (1 député), le RDPS (Rassemblement pour la démocratie et le progrès social) de Jean-Marc Thystère-Tchicaya (3 députés), l'UMP de Digne Elvis Tsalissan-Okombi (2 députés), MAR (4 députés), la DRD (2 députés), ainsi que l'UFD (1 député) ont été traités plus que cavalièrement. Par ailleurs, les députés ont également mis en place six groupes d'unions interparlementaires qui sont tous présidés par Isidore Mvouba et secondés par les autres membres du bureau de l'Assemblée nationale. Signalons qu'au cours de cette session inaugurale les groupes parlementaires n'ont pas été mis en place,

mais les élus se sont limités à déterminer le nombre des députés qu'un parti doit avoir, à lui seul, pour prétendre former un groupe. Ainsi, l'Assemblée nationale aura deux groupes parlementaires dont les noms des présidents ne sont pas encore connus. Il s'agit du groupe PCT et ses alliés, ainsi que celui de l'UPADS qui pourrait se voir renforcer par les députés indépendants de l'UDH-YUKI de Guy Brice Parfait Kolélas et les trois de la COPAR (Convention des partis républicains), une plateforme de l'opposition modérée dont le coordonnateur est le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes. Les députés indépendants et ceux membres des partis n'ayant pas obtenu six députés vont devoir intégrer l'un de ces deux groupes parlementaires, selon leur sensibilité.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye

Une réunion prévue à Brazzaville le 8 septembre prochain

Une réunion sur la Libye se tiendra dans la capitale congolaise, Brazzaville, le 8 septembre prochain, sous les auspices du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye. La rencontre qui aura pour objectif de rapprocher les vues des protagonistes libyens en vue d'une solution négociée à la crise dans ce pays de l'Afrique du Nord déclenchée depuis 2011 sera placée sous le patronage du président Denis Sassou-Nguesso. Le ministre congolais des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a, lors de sa visite au Caire (Egypte), remis au Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, une invitation du président congolais à participer à la réunion placée sous la houlette des chefs d'Etat membres du Comité de l'Union africaine. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a déjà accueilli favorablement la proposition du président Sassou-Nguesso aux partis libyens d'organiser une réunion préparatoire à la Conférence de réconciliation libyenne à Brazzaville.

IN MEMORIAM

5 septembre 2016 – 5 septembre 2017



Cela fait un an que disparaissait François BOUMANDOKI, ancien Directeur de la BIDC. En ce jour de triste anniversaire, la famille BOUMANDOKI demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Une messe d'action de grâce sera dite à l'église la Chapelle des Saintes plaies de

Jésus, au Centre de Polio, et à l'église Saint Joseph de Talangai, le 5 septembre 2017, à 6h00.

Que ton âme repose en paix!

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE «C2A CONGO»

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI Les Cocotiers, 1er étage apt. 102 B.P : 4905, Pointe-Noire / Tél.: 06 953 97 97

IGS EXPRESS

Société à responsabilité limitée au Capital de 1 000.000 F. CFA
Siège Social: Boulevard de Loango, 2e étage de l'immeuble PBG, Centre-ville, Pointe-Noire
RCCM : CG/PNR/17 B 361

CREATION D'UNE SOCIETE A POINTE-NOIRE

Aux termes des statuts établis en la forme sous seing privé et déposés au rang des minutes d'un notaire et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social, reçue par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 29 Août 2017, il a été constitué une société à Responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: IGS EXPRESS;

Adresse du siège social: Boulevard de Loango, 2e étage de l'immeuble PBG, Centre-ville, Pointe-Noire;

Objet social:

- Le courrier Express National et International;
- Le E-Commerce;
- Le cargo transport: fret aérien, maritime, ferroviaire et terrestre;
- Le transport routier, ferroviaire, par mer et voie fluviale;
- L'assistance aéroport;
- L'Import/Export de colis et de marchandises;

- Le Transit, le Transport et la Logistique;

- La consignation des navires.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers;

Durée de vie de la société: 99 ans;

Gérant de la société: Monsieur NGUIMBI Zéphirin;

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire des statuts et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social sous le numéro 17 DA 1076, le 29 Août 2017;

Déclaration d'immatriculation au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/17 B 361 du 29 Août 2017.

Pour avis.

Crise post-électorale au Kenya

Le courage de la Cour suprême
mondialement commenté!

Dans l'histoire du Kenya et dans la mémoire collective, le vendredi 1^{er} septembre 2017 restera inoubliable. C'est le jour où la Cour suprême du pays a tranché avec les pratiques corrompues, en rendant un verdict de courage sur le contentieux électoral opposant le candidat de l'opposition Raila Odinga au président réélu, Uhuru Kenyatta. Elle a décidé d'invalidier le scrutin présidentiel du 8 août dernier pour irrégularités, et a fixé la tenue d'une nouvelle élection pour fin octobre 2017.

Au Kenya, en Afrique et dans le monde, cette décision inédite est tombée comme un coup de tonnerre, et qualifiée d'«historique» par l'opposant Odinga qui l'a vivement saluée. Le président Kenyatta qui en a pris acte, a fait savoir qu'il la respectait, avant de fustiger par la suite l'attitude des juges et d'exclure l'option d'un éventuel remaniement de la Commission électorale.

La Cour suprême du Kenya a permis au pays d'écrire une nouvelle page d'histoire qui le hisse plus que jamais au firmament, au rang de nation démocratique. Elle a donné à espérer qu'en Afrique la justice peut aussi dire le droit, quand elle veut et lorsqu'il faut. A l'instar des candidats Uhuru Kenyatta et Raila Odinga eux-mêmes, déjà de nouveau en campagne, cette institution a fait preuve de maturité et de sagesse, comme cela se passe très souvent dans les pays de grande tradition démocratique. Plutôt que de faire appel à la rue pour contester les résultats de l'élection présidentielle à l'issue de laquelle le président sortant Uhuru Kenyatta avait

déclaré vainqueur avec 54,27% des voix, le principal leader de l'opposition kényane, candidat de la NASA sa coalition, Raila Odinga avait décidé contre toute attente, le 16 août, de saisir les grands «Sages» pour régler le contentieux électoral survenu du scrutin qu'il disait «entaché de fraudes» et de piratage du système informatique de la Commission électorale qui lui avait attribué le score de 44,74% des voix. L'opposant avait accusé ladite commission d'avoir truqué les résultats en faveur de son adversaire. Pour contre-attaquer, il avait préféré choisir la voie légale, épargnant ainsi son pays du spectre des violences meurtrières post-électorales de 2007, ayant occasionné la mort de plus de 1000 personnes. Sa requête de 25 mille pages, déposée, le 18 août bien que n'ayant pas été examinée minutieusement par la Cour suprême kényane, a permis néanmoins à celle-ci de rendre avec sagesse et courage son verdict qui contraignait les deux candidats, à repartir en campagne pour un nouveau face-à-face dans deux mois. Ce qui remet en cause l'avis des



Uhuru Kenyatta.

observateurs internationaux qui avaient reconnu la transparence du scrutin.

C'était la liesse générale à Nairobi, capitale du Kenya, et dans les rangs de l'opposition, lorsque le président de la Cour suprême kényane, David Kenani Maraga a donné lecture de la décision des juges, invalidant le scrutin présidentiel du 8 août 2017, en ces termes: «L'élection présidentielle du 8 août 2017 n'a pas été mise en accord avec la Constitution et la loi. La tenue d'une nouvelle élection présidentielle doit être organisée en conformité avec la Constitution et les lois électorales d'ici soixante jours». L'inamovible opposant Raila Odinga, 72 ans, qui dit ne plus avoir confiance à la Commission électorale kényane n'a pas caché sa joie. «C'est un jour historique pour le peuple kényan et par extension pour le peuple du continent africain. Pour la première fois, dans l'histoire de la démocratisation en Afrique, une cour a invalidé la tenue



Raila Odinga.

d'une élection présidentielle», a-t-il réagi. Déclaré vaincu trois fois d'affilée à l'élection présidentielle, Raila Odinga avait qualifié l'élection de cette année, de celle de sa dernière chance. Prenant acte de la décision de la Cour suprême saluée par tout le peuple kényan, le président sortant Uhuru Kenyatta, qui a appelé ses compatriotes à la paix, a souligné qu'il était en désaccord avec le jugement, mais qu'il «le respectait autant qu'il s'y opposait».

Le moins qu'on puisse dire est que la Cour suprême du Kenya permet de regarder désormais avec un autre œil la justice et toutes les autres institutions démocratiques en Afrique, souvent taxées d'être inféodées au pouvoir en place. Sans nul doute, le modèle kényan peut servir d'exemple à d'autres pays du continent!

Aristide Ghislain
NGOUMA

Islam

Au Congo, la Tabaski s'est célébrée
dans le calme et la solidarité

La communauté musulmane a célébré les 1^{er} et 2^e septembre 2017, la fête de la Tabaski, encore appelée Aid-El-Kébir. Au Congo, pays majoritairement chrétien, c'est le stade Saint Denis de Mpila (5^e arrondissement Ouenzé), à Brazzaville qui a été choisi comme lieu de culte, le vendredi 1^{er} septembre par les fidèles musulmans. Selon les rites du mois lunaire pour l'année 2017, le jour de la Tabaski «10 Dhou Al Hija» a été tombé le 1^{er} septembre, plus au moins un jour selon les pays.

La Tabaski, «la grande fête ou fête du sacrifice» est la fête la plus importante de l'islam après Aid El Fitr (la fête qui célèbre la fin du ramadan). Cette appellation de Tabaski par l'Aid Al Adha concerne uniquement les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale à majorité musulmane ou possédant une communauté musulmane significative. Dans le reste du monde, la fête est connue sous son nom arabe de Aid Al Adha. La Tabaski commémore l'asservissement d'Ibrahim (Abraham) à Dieu qui lui a ordonné de sacrifier son fils Ismaël. La Tabaski est à la fois, la fin et le début de la nouvelle année musulmane consacrée à Dieu, en mémoire du sacrifice que Dieu avait demandé à Abraham de faire. La fête de la Tabaski ou fête du mouton a été célébrée différemment dans le monde. Au Sénégal, la fête a eu lieu le 2 septembre, alors que dans plusieurs pays, la date fixée pour l'Aid El Kébir a été

le 1^{er} septembre.

A la grande prière aux allures d'une véritable célébration interreligieuse, ont succédé les partages de repas entre proches et voisins, toutes obédiences religieuses confondues. La Tabaski qui est plus qu'un simple événement religieux est l'occasion pour se rencontrer avec la famille et les proches, elle est aussi synonyme de partage et de générosité envers les pauvres et les nécessiteux.

Au Congo la fête a connu un succès, témoigne un musulman tenant une quinquillerie à Massengo, dans le 9^e arrondissement Djiri, à Brazzaville. «Je remercie le Gouvernement de nous avoir accordé la permission de célébrer librement nos cultes. Je crois que c'est grâce à cela que l'Islam devient de plus en plus présente dans le pays», a-t-il confié.

Selon les statistiques des catholiques datant de 2016, cette pratique est respectée par près



Les Musulmans en pleine prière.

de 452 000 musulmans selon le diocèse de Kinkala (département du Pool). Ce décompte place la religion musulmane au deuxième rang national, en nombre d'adhérents, loin derrière la communauté catholique qui compte 2.400.000 fidèles. En nombre de pratiquants, la communauté musulmane congolaise détrônerait, entre autres, les Eglises évangéliques toutes dénominations qui comptent environ 150.000 chrétiens.

A Brazzaville, le jour de la Tabaski, on pouvait voir portes fermées des boutiques et commerces tenus par les musulmans.

Selon El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, président du Conseil supérieur islamique au Congo, le pays compte environ 800 mille

musulmans répartis sur les douze Départements du pays.

Au Burkina Faso par contre, la fête du mouton n'a pas connu les chaudes ambiances habituelles, elle a été plutôt l'occasion de consolider les liens sociaux. Cette relative morosité s'explique par le

fait que les Burkinabè n'ont pas eu le cœur à la fête. Et pour cause. La Tabaski intervient au moment où les cœurs meurtris des Burkinabè, du fait de l'avalanche de malheurs, notamment les attentats qui ont récemment frappé la nation, continuent de saigner. Malgré la crise financière qui touche la quasi-totalité des pays africains, les fidèles musulmans ont bien fêté.

Signalons que plus de deux millions de musulmans du monde entier se sont réunis du mercredi 30 août au lundi 4 septembre 2017 pour le grand pèlerinage annuel des lieux saints de la ville de La Mecque, dans l'ouest de l'Arabie saoudite.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Portrait

Aliko Dangote,
milliardaire et Africain

Son pays, le Nigéria, est peuplé de 190 millions d'habitants. C'est la première économie africaine. Le Nigéria est un pays-continent, devançant en dimension la Rd Congo. Il regorge d'hommes et femmes de stature mondiale, qui grâce à leur vision large et pluridimensionnelle font la fierté de l'Afrique. Parmi ces hommes figure en bonne place le milliardaire Aliko Dangote, président du groupe du même nom. Discret, cet homme d'affaires richissime de 58 ans, fils de commerçant de Kano, la grande métropole du nord nigérian, avait commencé avec 3000 dollars empruntés à son oncle, en 1977, pour acheter des camions de ciment. Aujourd'hui, le personnage force l'admiration tant la fortune amassée est immense.



Aliko Dangote.

Lorsqu'on l'interroge sur sa vision pour son continent, l'homme d'affaires répond sans détours: «Nous sommes les seuls qui croyons à l'Afrique, voilà pourquoi nous investissons dans ce continent. Je n'ai pas de maison en dehors du Nigéria, et je ne compte pas quitter mon pays». Pareil, quand on le fait réagir dans le cadre du changement de régimes dans son pays. «Nous ne travaillons

pas et ne traitons pas avec les partis politiques, nos activités c'est créer de l'emploi. Qui que ce soit au pouvoir, nous traiterons avec cette personne. Nous traitons avec des gouvernements pas avec des individus, même si les choses changent».

Quand il se retrouve face au public, dans une rencontre ou dans un forum consacré au business, le milliardaire nigérian ne manque jamais de mot pour édifier les uns et les autres sur ses objectifs en tant que groupe. Dernièrement, parlant de l'un des objectifs de son groupe, il affirmait: «Nous utilisons les incitations qui existent dans un secteur. Ce qui n'est pas normal, c'est quand vous recevez certaines exonérations, certaines incitations que d'autres n'ont pas obtenues. Cela peut être dangereux parce qu'il peut y avoir des changements de gouvernement».

«Aujourd'hui, ajoutait-il, s'il y a des élections dans un pays X, l'investisseur étranger n'investira pas, il attendra les résultats en premier lieu et après il essaiera de jauger la stabilité du gouvernement. Mais, nous en tant qu'Africains nous sommes habitués à cela, nous n'attendons pas les résultats des élections, nous continuerons à investir et même s'il y a un nouveau gouvernement, nous n'allons pas préalablement jauger la stabilité du gouvernement, nous espérons que ce gouvernement agira à bon escient. Nous devons travailler en partenariat avec le gouvernement pour qu'il mène à bien de bonnes politiques».

Evoquant le cas précis de son pays, Aliko Dangote rappelle: «Dans un pays comme le Nigéria, depuis 1977, nous avons connu huit gouvernements et jusqu'à présent nous n'avons pas encore été évincés».

La figure du milliardaire, homme d'affaires nigérian peut considérablement inspirer le Congo, pays qui a opté depuis quelques temps pour la diversification de son économie. Plutôt que de rechercher des modèles et investisseurs loin du continent, l'exemple d'Aliko Dangote paraît bien plus qu'idéal. Le Congo peut aujourd'hui être fier et s'estimer heureux de s'attirer les investissements du milliardaire, puisqu'une cimenterie portant son nom est implantée à Yamba, dans le département de la Bouenza. Alors que les personnages de la trempe d'Aliko Dangote honorent le Nigéria, ce pays d'Afrique continue d'être cependant éclaboussé ces jours-ci par un scandale de corruption, dans lequel est impliquée Diezani Alison-Madueke, ex-ministre du pétrole. Interpellée à Houston, aux Etats-Unis d'Amérique le 4 mars 2014, cette dernière a vu s'accumuler autour d'elle les affaires judiciaires du pétrole nigérian, donnant une idée de l'ampleur de la corruption au sein de ce secteur particulièrement lucratif dans le pays le plus peuplé d'Afrique. Bien que n'étant pas encore formellement inculpée, le nom de l'ex-ministre qui a quitté le gouvernement fin 2015, est cité dans un nombre croissant d'affaires concernant le siphonage de milliards de dollars des caisses de l'Etat et de contrats pétroliers. Les scandales de corruption, de détournement de fonds publics et de blanchiment d'argent qu'elle a toujours vigoureusement réfutés, ne concernent pas uniquement le Nigéria son pays. Ils touchent aussi bien la Grande-Bretagne, l'Italie et les Etats-Unis d'Amérique.

Azer ZATABULI

Archidiocèse de Brazzaville

Ouverture de la Trentaine dédiée à Saint Michel Archange

L'archiconfrérie Saint Michel a ouvert vendredi 1^{er} septembre 2017 à la paroisse Saint Esprit de Mougali le mois de prière intense, appelé Trentaine, dédiée à leur Saint-Patron. Placé sous le thème: «*Dévoit de Saint Michel, annonce la miséricorde divine comme signe de joie, d'amour et de paix dans ta famille et ton milieu de vie*», plus de 4.000 membres venus de toutes les paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville ont pris part à la messe d'ouverture présidée par l'abbé Guy Honoré Madienguela, aumônier diocésain et national de l'archiconfrérie Saint Michel, et directeur du sanctuaire Saint Michel de Goma Tsé-tsé. Elle y a été concélébrée par le père Carlos Correia Dos Santos, de la congrégation du Saint-Sacrement.



L'abbé Guy Honoré Madienguela.

Le thème central de la Trentaine s'inspire de l'exhortation apostolique post synodale «*Amoris Laetitia*» soit «*la joie de l'Amour*» du Pape François et du message des évêques: «*La paix est un don du Dieu unique, croyants (chrétiens et Musulmans) consolidons ce don au Congo-Brazzaville et dans nos communautés à travers le dialogue*», «*Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix*», (Jn 14, 27). Ce thème subdivisé en quatre périodes permettra aux membres de l'archiconfrérie Saint Michel de devenir des générateurs de miséricorde, de charité, de justice et de paix, en vue de donner des repères fiables pour que le vivre ensemble soit une véritable célébration de la vie.

A cette messe animée par la chorale diocésaine de Saint Michel, on notait la présence des membres du Bureau national de l'archiconfrérie Saint Michel et les membres

des bureaux du Conseil pastoral paroissial et du Conseil pour les affaires économiques de la paroisse Saint Esprit. Dans son mot d'accueil, Marcel Ipari, président de l'archiconfrérie Saint Michel



Les dévots de Saint Michel à l'ouverture de la trentaine.

de la paroisse Saint Esprit, s'est réjoui que leur paroisse soit choisie pour la première fois, pour servir de cadre à

l'ouverture de la Trentaine, tout en souhaitant la bienvenue à ses hôtes. Libérant son homélie, l'ab-

tienne, a-t-il souligné, est une marche en avant, un progrès. La Trentaine est aussi une marche vers la rencontre de Dieu. «*Notre neuvième correspond à la marche de ces dix vierges. Nous devons aussi avoir nos lampes allumées pour être à l'heure du Rendez-vous*», a-t-il déclaré. De même, l'aumônier national a exhorté les dévots de Saint Michel à être des responsables, à se mettre au service des autres. Il leur a demandé de maintenir les lampes allumées en ce mois de la trentaine, en ayant la fidélité, la vigilance et la prévoyance.

François Nakouzebi, président diocésain, a déclaré: «*Dans l'Eglise, le mois de septembre est dédié à l'archange Michel. Pendant trente jours, nous allons affermir notre foi en méditant sur le thème principal portant sur la miséricorde de Dieu*». La clôture de la Trentaine interviendra le 29 septembre à la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Aybieneve N'KOUKA-KOUISSA

Parcelle à vendre avec fondation, au quartier Djiri, dans une zone habitée, à 2 km de la voie goudronnée.

Contact:
01 081 27 92
06 662 37 39.

Religieuses congolaises du Rosaire

La congrégation réunie en chapitre général à Brazzaville

Du 16 août au 7 septembre 2017 se tient à Brazzaville, le cinquième chapitre général des Religieuses congolaises du Rosaire (RCR), première congrégation diocésaine de notre pays, fondée par Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville. Ce chapitre général est placé sous l'insigne de la «*Croissance spirituelle et de la consolidation de notre identité religieuse propre*». Le chapitre s'est ouvert par une retraite préparatoire, du 16 au 24 août. La messe d'ouverture officielle de ce chapitre général, a été présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville.

Moment crucial de la vie d'une famille religieuse, le chapitre général n'est pas seulement une affaire privée qui concerne les membres de la congrégation. C'est un événement ecclésial qui intéresse la communauté chrétienne tout entière. C'est à ce titre que nous tenons à en informer la communau-

té chrétienne pour qu'elle s'y intéresse et surtout qu'elle prie pour les sœurs capitulantes. Sr Thècle Saurelle BAHAMBOULA Religieuse congolaise du Rosaire



Sr Jacqueline Moundélé, supérieure générale sortante.

Moyen séminaire Saint Jean de Kinsoundi (Archidiocèse de Brazzaville) Programme de la rentrée scolaire 2017-2018

Vendredi 15 septembre 2017, 9h-12h: rentrée académique des Prêtres résidents

Samedi 23 septembre 2017, 15h-18h: 1^{er} conseil des professeurs

Dimanche 24 septembre 2017, 15h-17h: 2^{ème} rencontre entre la direction du séminaire et les Parents des séminaristes.

De l'organisation de la rentrée académique:

Dimanche 24 septembre 2017, au plus tard 17h: rentrée scolaire.

Du lundi 25 au mardi 26 septembre 2017: installation et grande salubrité

Du mercredi 27 au vendredi 29 septembre 2017: retraite spirituelle

Vendredi 29 septembre 2017, à 15h 00: messe d'envoi en mission en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Lundi 2 octobre 2017: début des cours.

Jeudi 5 octobre 2017: 1^{ère} réunion de communauté (Direction et séminaristes)

Dimanche 17 juin 2018: clôture de l'année scolaire 2017-2018.

Pour le Moyen séminaire
Abbé Mathieu BAKANINA, Directeur

CLOCHES DE MARIAGE

Roseline Lucie Peto Nianguï et Edith Constant Ngouala ont scellé leur union devant Dieu et les hommes

Depuis le jeudi 24 août 2017, Roseline Lucie Peto Nianguï et Edith Constant Ngouala sont devenus une seule chair, à travers leurs trois mariages.



Comme l'exige la tradition, tout a commencé jeudi 24 août 2017, par le mariage coutumier qui s'est déroulé à Dolisie, dans la rue Sénégal n°16, au quartier Mboukou. C'était en présence des deux chefs de familles, à savoir: Bernard Mvoutou-Mbila, père de la mariée, et Jean-Félix Matondo, père du marié.

Le mariage à l'état civil a eu lieu dans la matinée du samedi 26 août 2017, au siège de la mairie centrale de Dolisie, pavoisé aux couleurs de fête.

Le mariage religieux, quant à lui, a été célébré l'après-midi, dans la salle de réunion du Stade Denis Sassou-Nguesso. Un banquet a été offert à Mpori hôtel, non loin de l'aéroport Ngot Nzoungou, à la satisfaction de tous les invités.

Ainsi, la grande famille Mikambala du district de Kimongo, incarnée par Bernard Mvoutou-Mbila, qui était dans la joie, remercie ses beaux-parents: Lascony Mboungou, Germaine Mouketo et Grâce Ngouala, pour leur soutien multiforme.

Equateur Denis NGUIMBI




OFFRE EXCEPTIONNELLE STOCK LIMITE




DELL OPTIPLEX

Ordinateur de bureau reconditionné

IMPRIMANTE MULTIFONCTION

Impression-Photocopie-Scan

150 000

F CFA HT

Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

Clôture de la Rencontre de la Conférence des spiritains d'Afrique et des îles de l'Océan indien

Soutenir et prier pour les vocations sacerdotales

Ouverte mardi 22 août 2017 par une messe célébrée par Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, en la chapelle de l'ACERAC (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale), la rencontre de la conférence des spiritains des circonscriptions d'Afrique et des îles de l'Océan indien s'est achevée, dimanche 27 août 2017, par une messe célébrée en la Basilique Sainte-Anne du Congo. L'eucharistie a été présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville; concélébrée par NN.SS Louis Portella Mbuyu et Urbain Ngassongo, respectivement, évêques de Kinkala et de Gamboma, accompagnés de tous les prêtres de la Congrégation du Saint-Esprit en provenance des circonscriptions d'Afrique, des îles de l'Océan indien et de Rome.



Les trois évêques et les prêtres concélébrants posant à la sortie de la messe.

Parmi eux: les pères Joseph Shio, délégué de la CCAI (Conférence des circonscriptions d'Afrique et des îles de l'Océan indien) auprès de la Maison générale des spiritains; Alain Mayama, assistant du supérieur général; Florentine Maliya, coordonnateur pour la formation et l'éducation; Jude Nnorom, coordonnateur justice et paix et intégrité de la création, tous résidents à Rome; Crispin Mbumba Kawanga, supérieur provincial des spiritains en République Démocratique du Congo et Toussaint Ngoma Foumanet, supérieur provincial des spiritains au Congo; ainsi que quelques prêtres diocésains venus soutenir leurs confrères dans la foi. Le tout dans une animation liturgique de la chorale Mama Elombé de la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé.

en Afrique, ainsi que sur certaines questions liées à la vie de la Congrégation. Avant la fin de la célébration, le père Toussaint Ngoma Foumanet a dit toute sa satisfaction pour avoir abrité une telle rencontre



Les participants à la messe.

Dans son homélie, le père Crispin Mbumba Kawanga s'est appesanti sur le rôle combien déterminant, joué par les pères spiritains en Afrique, notamment au Congo Brazzaville, tout en saluant l'initiative des supérieurs de la Congrégation du Saint-Esprit d'avoir choisi la capitale congolaise pour abriter cette rencontre, afin de réfléchir, d'échanger, de méditer, de prier et de discerner sur certains défis qui se posent au sujet de la présence des missionnaires

de portée internationale et pour avoir accueilli les pères dans la foi venus de partout pour revivifier notre espérance dans cette capitale hospitalière. «Au cours de cette rencontre, nous avons échangé sur certains aspects concernant notre Congrégation, développé des thèmes se rapportant à la vie de l'Eglise et de la société comme «La solidarité et la mission», «Introduction et réflexion sur la situation de la CCAI», «Formation et éducation». «Aussi, avons-

sacrifice et de disponibilité. Mgr Anatole Milandou a, quant à lui, rappelé à l'assistance que deux Congrégations religieuses sont à l'origine de l'évangélisation du Congo, à commencer par la Congrégation du Saint-Esprit, puis les Jésuites. Il leur a demandé de prier sans relâche et de soutenir toujours les vocations sacerdotales dans les pays africains. L'archevêque a invité le peuple de Dieu de l'Eglise qui est à Brazzaville à réserver un accueil chaleureux

par une grande mobilisation à Son Eminence le cardinal Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui en République Centrafricaine et spiritain, invité par la Conférence épiscopale du Congo pour une messe d'action de grâces à Brazzaville, le dimanche 15 octobre 2017, en guise de reconnaissance pour son élévation à la dignité cardinalice.

En marge de leurs travaux, les participants ont rendu une visite de courtoisie à Mgr l'archevêque, effectué une visite guidée de la résidence épiscopale où vécut le cardinal Emile Biayenda, une visite aussi des tombes des évêques et du Cardinal en l'église cathédrale Sacré-Cœur et accompli une excursion sur la nationale n°2 vers Djiri, sur le Mont Cardinal, lieu du martyre et du sacrifice suprême. Avant de retourner dans leurs pays respectifs, les participants ont dit toute leur satisfaction pour l'accueil dont ils ont été l'objet durant leur séjour, en gardant un bon souvenir de l'Eglise particulière de Brazzaville. Nous publions ci-après l'interview du père Toussaint Ngoma Foumanet réalisée à l'ouverture de cette rencontre.

Pascal BIOZI KIMINOU

Paroisse Sainte Rita de Moukondo (Archidiocèse de Brazzaville)

La Communauté Saint Kisito en pèlerinage à Ouesso

Comme à l'accoutumé, pour clore en beauté l'année pastorale 2016-2017, la communauté Saint Kisito de la paroisse Sainte Rita de Moukondo, dirigée par Aimé Brice Latourche Bihemi, a effectué une sortie de fin d'année à Ouesso, dans le département de la Sangha. Au total 23 membres de la communauté Saint Kisito dont 12 filles ont pris part à ce pèlerinage Ouesso 2017. Partis de Brazzaville, jeudi 10 août 2017, à 8h30, les pèlerins sont arrivés à Ouesso, le même jour aux environs de 21h30. A la paroisse cathédrale Saint Pierre Claver où ils ont été chaleureusement reçus par l'abbé-vicaire Alain Kibamba, et par les Kisito de la localité, très dévoués, les pèlerins ont passé six jours d'intenses activités telles que prévues dans leur programme. Au lendemain de leur arrivée, les Kisito sont partis à l'évêché



L'abbé Primaël Mabika assisté du diacre, l'abbé Guy Ekesseli.

pour présenter les civilités à Mgr Yves-Marie Monot, évêque de Ouesso. Ils ont eu l'honneur de visiter toutes les pièces de l'évêché avec pour guide l'abbé Guy Ekesseli, diacre à la paroisse de Pikounda. Les jours suivants ont eu lieu les activités formatives et éducatives axées sur les thèmes: «Comprendre le sacrement de réconciliation ou la confession» animé par l'abbé Guy Ekesseli - «Le péché, c'est-à-dire», animé par l'abbé Charel Tina, curé de la paroisse de Sembé. Ce pèlerinage a été également, pour les Kisito, une véritable occasion de rencontre avec Jésus Christ, le fils du Dieu vivant,



Les membres de la communauté saint Kisito posant devant la cathédrale Saint Pierre Claver de Ouesso.

dans la méditation par le biais de l'adoration du Saint Sacrement, de la prière du chapelet et des messes solennelles dont celle d'action de grâces, comme prémices, célébrée par l'abbé Primaël Mabika, fils de la paroisse Sainte Rita ayant passé son stage inter-cycle à la cathédrale de Ouesso, et actuellement vicaire à la cathédrale Saint Louis de Nkayi. Puis à la messe de l'Assomption célébrée par Mgr Yves-Marie Monot, évêque du lieu.

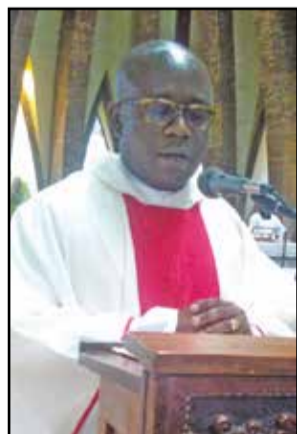
En sus des grâces reçues, les Kisito ont eu droit à une visite guidée pour mieux découvrir la ville de Ouesso et ses environs. Ainsi, sur instruction de l'évêque, les abbés Chanel Motondo et Franck Bongo les ont conduits à travers les avenues bitumées de Ouesso, au Séminaire propédeutique Abbé Charles Mahonde de Ouesso, à la ferme agro-pastorale (Bomoko), jusqu'à Maboko où la rivière Ngoko sert de frontière avec le Cameroun. La délégation des Kisito a regagné Brazzaville mercredi 16 août. Ouesso 2017 a été un pèlerinage très édifiant et fructueux pour les pèlerins.

Rufin Clotaire MALONGA

Père Toussaint Ngoma Foumanet, supérieur provincial des spiritains au Congo

* Père Toussaint, quel est l'objet de votre rencontre et combien de pays y sont représentés?

**L'objet de cette rencontre est de parler de la solidarité entre spiritains missionnaires en Afrique. La Conférence des supérieurs d'Afrique et de l'Océan indien est une conférence qui regroupe tous les supérieurs d'Afrique et de l'Océan indien comme le mot l'indique. A cette rencontre, nous avons 31 supérieurs qui sont arrivés à Brazzaville venant de 31 circonscriptions. Mais, entendons qu'une circonscription n'est pas forcément un pays, parce qu'il y a des circonscriptions qui regroupent trois à quatre pays et il y en a d'autres qui regroupent deux pays, d'autres encore un pays. L'objet de cette rencontre c'est d'abord et avant tout, de parler de la solidarité qui se vit entre spiritains qui sont missionnaires en Afrique, et ensuite un partage efficace au niveau de la formation, parce



Père Toussaint Ngoma Foumanet.

que nous sommes en train de réfléchir sur la manière de mettre en place une synergie qui va accompagner toute la formation spiritaine, adaptée aux réalités africaines et de l'Océan indien. Et enfin, c'est une rencontre de connaissance des uns avec les autres, parce que ce n'est pas toujours évident de se connaître dans toute

la grande famille spiritaine. Les spiritains dans le monde entier ce sont quand même 3500 religieux, prêtres y compris qui travaillent pour l'annonce de l'Evangile. Donc, il est bon que ceux qui sont en Afrique et dans l'Océan indien se connaissent et impulsent une dynamique de formation et une synergie dans l'annonce de l'Evangile. * Un mot sur la province spiritaine du Congo?

** La province spiritaine du Congo est née de la province de l'Afrique centrale autrefois, qui regroupait le Congo, la République centrafricaine, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Cameroun, laquelle s'est éclatée il y a une dizaine d'années. Aujourd'hui, la province spiritaine du Congo compte environ soixante

prêtres qui travaillent dans le monde entier. Nous sommes une vingtaine au Congo. Le champ pastoral de la province spiritaine du Congo, c'est d'abord l'annonce de l'Evangile, à travers la pastorale classique des paroisses et ensuite la pastorale sociale c'est-à-dire s'investir dans les écoles, les hôpitaux ou centres de santé de telle sorte que les choses s'améliorent. En réalité ce qui est au centre de la pastorale spiritaine c'est l'homme, pour que nous ayons un homme debout, capable de subvenir à tous ses besoins.

Propos recueillis par Aristide Ghislain NGOUMA

Diocèse de Kinkala

Publication de bans

Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, a la joie d'annoncer à son presbyterium, aux frères et sœurs que s'il plaît à Dieu, le dimanche 8 octobre 2017, il ordonnera diacres à la place Mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala, les séminaristes ci-après: Annel Bakanguila Banzouzi, Brice Mouniengue, Fabien Mialoundama, et Urbain Mvouama.

L'évêque de Kinkala exhorte à soutenir les ordinands par les prières.

P.S. Pour toute question importante concernant l'ordinand, veuillez-vous adresser au vicaire général du diocèse de Kinkala, Contact: 05 782 24 19 / 06 618 75 74 ou l'e-mail du diocèse: diocesekinkala1@yahoo.fr

Téléchargez le fichier PDF du journal La Semaine Africaine dans votre smartphone ou dans votre tablette: lisez et partagez-le.



Siège social: Avenue Amilcar CABRAL,
Brazzaville-CONGO * 2889 (+ 242.22.281.09.78 /55/56 Fax +242.22.281.09.77 www.lcb-bank.com

Direction du Recouvrement Contentieux

AVIS DE VENTE IMMOBILIERE

LCB-Bank société anonyme avec C.A au capital de 10.000.000.000 de FCFA, RCCM-06-B-679, NIU: M2005110000294157, dont le siège social est sur l'avenue Amilcar CABRAL, Brazzaville, procède à la vente du bien immobilier présentant les caractéristiques suivantes:

Nature du Bien: une propriété bâtie

Origine de la propriété: Acquis par adjudication au profit de LCB-Bank depuis 15 septembre 2012.

Localisation: 137, Avenue des 3 martyrs, Arrondissement 3 Mougali, Brazzaville

Superficie: 153,64m²

Références: Titre foncier n° 9391, Section P8, Bloc 152, Parcelle 8

Charges: le bien n'est grevé d'aucune charge

Conditions et modalités de vente: le prix de la vente est de FCFA 120 000 000 (cent vingt millions de francs)

Le paiement se fait au comptant, contre remise de quittance.

N.B: Les frais de transcription sont à la charge de l'acquéreur.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter la Direction du Recouvrement Contentieux (LCB-Bank siège social)

Tél: 05 310 11 39; 05 369 56 35.



Siège social: Avenue Amilcar CABRAL,
Brazzaville-CONGO * 2889 (+ 242.22.281.09.78 /55/56 Fax +242.22.281.09.77 www.lcb-bank.com

Direction du Recouvrement Contentieux

AVIS DE VENTE IMMOBILIERE

LCB-Bank société anonyme avec C.A au capital de 10.000.000.000 de FCFA, RCCM-06-B-679, NIU: M2005110000294157, dont le siège social est sur l'avenue Amilcar CABRAL, Brazzaville, procède à la vente du bien immobilier présentant les caractéristiques suivantes :

Nature du Bien: une propriété bâtie

Origine de la propriété: Acquis par adjudication au profit de LCB-Bank depuis 25 Aout 2015.

Localisation: 29, rue Emile BIAYENDA Massina, Arrondissement 1 Makélékélé, Brazzaville.

Superficie: 294,95 m²

Références: Titre foncier n° 21117, Section AK, Parcelle 4.

Charges: le bien n'est grevé d'aucune charge

Conditions et modalités de vente: le prix de la vente est de FCFA 20 000 000 (vingt millions francs CFA).

Le paiement se fait au comptant, contre remise de quittance.

N.B: Les frais de transcription sont à la charge de l'acquéreur.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter la Direction du Recouvrement Contentieux (LCB-Bank siège social)

Tel: 05 310 11 39; 05 369 56 35.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO / Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville / B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/
05 736.64.64 / République du Congo

INSERTION LEGALE

«SUNWIN TIMBER» SARL

Société à Responsabilité Limitée au capital de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Village VINDOULOU, Route Nationale n°1, B.P: 472 / RCCM/CG/PNR 11 B 2341
Pointe-Noire - République du Congo

AGREMENT DE CESSION DES PARTS SOCIALES - TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE - CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE - MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL ET TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes des Procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaire & Extraordinaire de la société «SUNWIN TIMBER» SARL, respectivement en date à Pointe-Noire du 14 et 19 juillet 2017, déposés au rang des minutes du Notaire soussigné, le 2 août 2017, enregistré à Pointe-Noire le 11 août 2017, folio 146/2, n° 6058; les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

- Agrément de cession des parts sociales;
- Transformation de la société en Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;
- Changement de dénomination sociale de la société en «STAR OF POWER»;
- Modification de l'objet social qui

est limité désormais au Transport terrestre du bois;

- Transfert du siège social, du village VINDOULOU, Route nationale n° 1, B.P: 472, au Péage de MENGO, Pointe-Noire, République du Congo.

En conséquence de ce qui précède, des nouveaux statuts de la société ont été adoptés.

FORMALITE LEGALE: Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 21 août 2017, sous le n°17 DA 1040.

Fait à Pointe-Noire, le 30 août 2017.

*Pour mention et avis,
Maître Christèle
Elianne BOUANGA-
GNIANGAISE, Notaire*

**CLEANSHIELD UNE
CLINIQUE DANS UNE
BOUTEILLE**
Fabriqué par ALLGONE LLC
Situé a ORROYO
En GRANDE CALIFORNIE
Et distribué en AFRIQUE
Par A.H.S (Africa Health Solution)



Le savez-vous? Notre organisme est fait de 70% d'eau dans laquelle baignent tous nos organes et cellules; c'est notre océan interne.

Nous nous soucions tous de soigner notre apparence extérieure. Qu'en est-il de notre océan interne qui se doit d'être sain?

Les maladies, c'est-à-dire: l'invasion des virus, bactéries, toxines, le déséquilibre de notre Potentiel d'hydrogène «PH» sont dues à notre mauvaise hygiène de vie: la qualité des aliments que nous consommons, l'eau et les boissons que nous buvons, le stress, le manque d'activité physique, la pollution etc. Pourtant, nous ne pouvons pas nous en passer. Que faire?

C'est pour répondre à cette question que le Dr Al SIAMON, chercheur américain, a mis sur pied, après 50 ans de recherche, la clinique en bouteille nommée: «Cleanshield», qui est un complément diététique liquide.

Le principe actif est de booster le PH (Potentiel d'hydrogène), en débarrassant le corps de toutes les toxines qui affaiblissent notre système immunitaire, exposant notre corps aux maladies. Le produit Cleanshield se charge d'assurer l'équilibre acido-basique de l'océan interne humain qui est de 30% d'acide et de 70% alcalin.

Le produit Cleanshield est déjà disponible au Congo, et pour plus d'information, passez au n° 1416, Avenue LOUASSI, au Plateau des 15 ans. Ou appelez aux n° 05 300 98 10 / 05 399 88 85 / 05 399 88 63.

Office notarial de Maître Bedel KAMBA
12, allée des Acacias, à côté du marché Plateau centre-ville
Tél.: (242) 05 544.63.38/06 973 69 74 - Boîte Postale: 13456
E-Mail: office.bedelkamba@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE

«EX-TRESOR» Sarl

Aux termes d'un acte reçu par Maître Bedel KAMBA, en date à Brazzaville du 31 juillet 2017, il a été constitué une Société à responsabilité limitée (Sarl), dénommée: «EX-TRESOR», dont les statuts ont été enregistrés aux impôts de Mpila, Brazzaville, le 01 août 2017, Folio 135/27/Numéro 1682.

Objet:
- Casino;
- Construction;
- Mine;
- Transport.

Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet de la société;
Capital social: UN MILLION (1 000 000) de

Francs CFA, divisés en 100 parts sociales de 10.000 Francs CFA, toutes souscrites et libérées en numéraire;
Le siège social est fixé au centre-ville Brazzaville, avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Papyrus, en face du marché Plateau, République du Congo;

Durée: 99 ans;
Registre du commerce: RCCM CG/BZV/17 B 7167;
Administration de la société:
Gérant: Monsieur ZHONG BINGJUN

*Pour insertion légale,
Maître Bedel KAMBA, Notaire.*

Vie d'entreprise

L'eau minérale Bayo lancée sur le marché grâce au PADE

Avec l'appui financier du PADE (Projet d'appui à la diversification de l'économie), via son unité opérationnelle, le FACP (Fonds d'appui à coûts partagés), la société Bayo a réussi depuis octobre 2015 à mettre sur le marché assez concurrentiel des eaux minérales son nouveau produit: l'eau Bayo.

Située à Mbouono dans le 8^e arrondissement de Brazzaville, la société veut durablement se positionner sur le marché de l'eau minérale. Fabrique de produits laitiers et alimentaires, de papeterie et assimilés (F.p.l.a.p.a.), elle est une entreprise de transformation et de production spécialisée dans les domaines de l'agroalimentaire: transformation des produits laitiers (yaourt, lait caillé), transformation et production de jus de fruits (jus de mangue, ananas, orange, fruits de la passion et de cocktails de fruits); de la papeterie: fabrication de cahiers, des rames et des ramettes.

Bien que disposant déjà de sa chaîne de conditionnement d'eau minérale, le lancement de l'eau Bayo est le fruit d'une formation conséquente donnée à son personnel. Financée à 80% par le FACP, soit un apport de 42.855.000 FCFA, elle a porté principalement sur le nettoyage et la sanitation, la production et l'hygiène pour le personnel en charge de l'eau minérale et s'est élargie par ailleurs au renforcement des capacités commerciales et marketing, du personnel produisant le jus et le yaourt - produit très apprécié des consommateurs -. Aujourd'hui, 1.800 packs par jour de 0,5 litre et 2000 packs par jour de 1,5 litre sont produits par le personnel, a expliqué la responsable de la chaîne de production. Pour Pierre Makosso, responsable commercial et marketing, la courbe d'évolution du produit eau reste satisfaisante. «Elle est ascendante malgré la présence des eaux minérales concurrentes. Le positionnement de ce produit

au niveau de Brazzaville est favorable: 45% de part de marché.» Toutefois, quelques difficultés de positionnement dans les supermarchés et hôtels de la place existent. Il en va de même pour le jus de fruit naturel produit à base de fruits locaux. Une difficulté constatée aussi par Gilbert Bayeni-Lupey, coordonnateur des services Bayo: «je m'étais également rendu personnellement dans un hôtel de la place dans le cadre de la promotion de

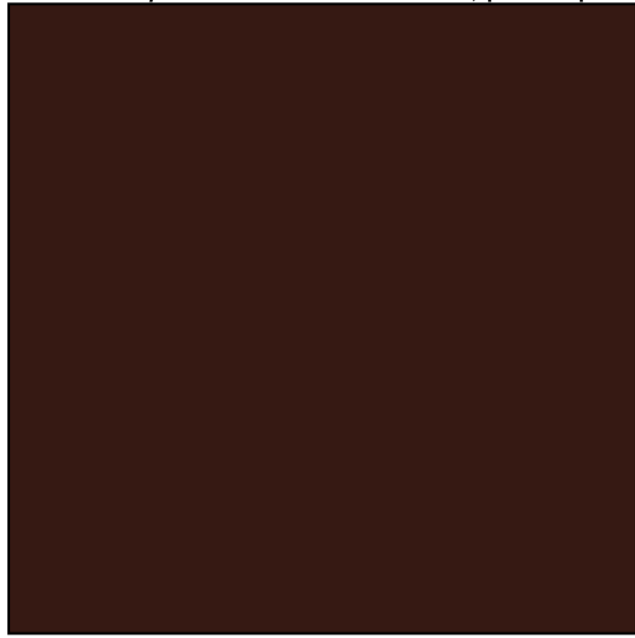


Une vue de l'eau Bayo sur la chaîne de production.

Notons que les personnels de Bayo en charge de la production du jus de fruit et du yaourt ont bénéficié de la formation, pour respecti-

plus-value apportée par la subvention octroyée à cette société, a déclaré à l'issue de sa mission de suivi-évaluation: «nos objectifs ont été atteints, puisque nous avons pu constater que ces formations ont permis à Bayo de mettre sur le marché de l'eau minérale. La société est désormais en mesure de fabriquer son jus de fruit sans importer les concentrés. Nous avons créé des emplois indirects à travers la production de fruits locaux.» Créée en 1985 par Joseph Louvouezo de nationalité congolaise, la société Bayo au capital social d'intérêt économique de 20.000.000 de FCFA est située, géographiquement sur trois sites: Massissia, à Brazzaville, premier site abritant les installations de la yaourtière; Tchimagni, à Pointe-Noire, deuxième site ouvert en 1999, transformé, actuellement, en une agence de commercialisation des produits Bayo, et Mbouono, à Brazzaville, ouvert en 2007. Ce dernier abrite la Direction générale, une imprimerie moderne pour la fabrication des cahiers et des ramettes de papiers, des chaînes de transformation et de fabrication des nectars de jus naturels de fruits locaux, et une chaîne de conditionnement d'eau minérale.

Viclaire MALONGA



Vue panoramique de la société Bayo, à Mbouono.

notre nouveau produit. Malheureusement, on ne m'a pas permis de rencontrer le directeur.» Mais, la société est déterminée; elle est en train de mettre en place des stratégies. «Nous n'allons pas nous décourager car, si nous sommes déjà à 45% de part de marché, nous pouvons faire mieux», a affirmé optimiste Pierre Makosso.

vement produire de la purée des fruits locaux et améliorer la qualité du yaourt. Celui-ci est très présent sur les principaux marchés de deux grandes villes du pays (Brazzaville et Pointe-Noire). Sékou Camara, responsable du FACP, qui a conduit une délégation du PADE le 30 août dernier, à l'entreprise Bayo, pour s'enquérir de la

Migrations

Le Congo accueille 57.414 réfugiés

En partenariat avec la République Congo, le système des Nations unies a effectué une étude évaluant ses interventions en faveur des réfugiés résidant sur le territoire congolais. La cérémonie de présentation de cette évaluation a eu lieu vendredi 25 août 2017, au ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des congolais de l'étranger, sous la direction de Fatoumata Binta Tidiane Diallo, Coordonnatrice par intérim des agences du système des Nations unies au Congo. Permettre de mieux réorienter les efforts d'appui du système des Nations unies au Congo afin d'avoir une idée des actions en faveur des réfugiés, tel a été le but de cette rencontre qui a regroupé les acteurs venus de différents ministères.



Fatoumata Binta Tidiane Diallo et Cyr Modeste Kouamé de l'Unhcr.

Elaborée en deux mois, l'étude commanditée par le ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire en collaboration avec l'UNHCR, l'UNICEF et le P.A.M a été réalisée par une équipe de consultants composée d'un consultant international et d'un consultant national. Cette évaluation visait, entre autres, l'acquisition des connaissances nécessaires à la transformation de la crise humanitaire liée à l'afflux massif des réfugiés, interpellé à la responsabilité des détenteurs d'obligations par rapport à l'atteinte des résultats définis et servir à la prise de décisions au niveau des instances décisionnaires pour améliorer les interventions en faveur des réfugiés au Congo. Il ressort que les agences des Nations unies sont intervenues dans plusieurs domaines parmi lesquels la santé, la nutrition, la sécurité alimentaire, l'éducation, l'eau-hygiène et assainissement.

A ce jour, le Congo a enregistré 57414 réfugiés, dont les Rwandais, les Centrafricains et les ressortissants de la RDC. La grande majorité de ces réfugiés réside à Impfondo et Bétou (Likouala), à Brazzaville et Pointe-Noire. A Bétou, on dénombre 14.000 enfants réfugiés dont 10.000 ne disposant pas d'actes de naissance. A propos, l'UNHCR demande à l'état congolais d'octroyer des actes à ces enfants, car leur taux de réussite est de 58% parce que leur scolarité est prise en charge par l'UNICEF et l'UNHCR. La présence des réfugiés sur le sol congolais a un impact démographique se traduisant par une forte demande sur les services sociaux de base.

L'évaluation recommande que soit facilité le travail des agences du système des Nations unies en inscrivant dans le budget de l'Etat, des lignes pour le fonctionnement des institutions d'aide à la prise en décision en faveur des réfugiés créées par décret présidentiel, tel le CNAR (Comité national d'assistance aux réfugiés), mettre en œuvre dans le département de la Likouala, plus particulièrement dans le district de Bétou des projets nationaux à l'instar du projet «Village assaini», «Projet Eau pour tous», accélérer les travaux de la commission d'éligibilité du CNAR, en vue de statuer selon les délais requis sur les demandes des réfugiés qui leur parviennent, avec en priorité le cas des réfugiés rwandais. On peut ajouter à cela la réactualisation du projet de la loi d'asile au Congo datant de 2013 avec l'appui technique de l'UNHCR et son adoption dans les meilleurs délais permettant la mise en application de l'intégration locale au titre des solutions durables offertes aux réfugiés au Congo. Renforcer les capacités opérationnelles des services de l'Etat dans les zones d'intervention par la dotation en ressources suffisantes, notamment en effectif et mettre à disposition les formulaires nécessaires à l'établissement des pièces d'état civil pour 8.000 enfants réfugiés qui n'en disposent pas jusqu'à ce jour.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Ville de Dolisie: lutte contre le braconnage

Des trafiquants d'ivoire aux arrêts

De nationalité congolaise, deux présumés trafiquants, de 40 ans et 28 ans, ont été arrêtés mardi 29 août dernier, à Dolisie. Les éléments de la Gendarmerie nationale, avec le concours des agents des Eaux et forêts, grâce au PALF (Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage), fournissant des informations fiables liées à la criminalité faunique, ont mis la main sur les deux malfrats.

Il s'agit de grands trafiquants d'ivoire s'approvisionnant en produits fauniques depuis le Gabon. L'un d'eux serait le fournisseur et l'autre le chauffeur assurant le transport des ivoires de Banda jusqu'à Dolisie, pour les vendre à des clients potentiels. Ils ont reconnu les faits de détention, transit et tentative de commercialisation de 20 morceaux d'ivoire, soit huit défenses d'éléphants de 45 Kg environ, représentant à peu près cinq éléphants tués. Ils seront déferés à la maison d'arrêt de Dolisie dans l'attente d'un procès. Ils risquent des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme, selon la loi en vigueur.

Les éléphants sont une espèce animale protégée, depuis la loi d'avril 2011 qui détermine les espèces animales protégées au Congo.

V.M.

CIMA (Conférence interafricaine des marchés d'assurances)

Renforcer les capacités des cadres d'assurances

«Procédure de contrôle sur place des sociétés d'assurances et fondamentaux de la rédaction du rapport de contrôle contradictoire», c'est le thème du séminaire de renforcement des capacités à l'intention des cadres de contrôle des assurances des Etats membres de la CIMA (Conférence interafricaine des marchés d'assurances) qui a abrité Brazzaville du 21 au 25 août 2017.

Conjointement organisé par l'IIA (Institut international des assurances), le ministère des Finances et du budget et la CIMA, ce séminaire a réuni 35 participants des quatorze pays francophones de l'Afrique du centre et de l'ouest, membres de la CIMA, y compris celui venu de la Guinée Conakry (pays non encore membre de cette organisation). Il est intervenu après celui tenu à Bamako, au Mali, en 2016 sous le thème: «Le logiciel de contrôle sur pièces des sociétés d'assurances: appropriation pratique dans les directions nationales des assurances et mise en œuvre». Ouvrant les travaux, Constant Badia, directeur général des institutions financières na-

tionales au ministère des Finances et du budget, a déclaré: «le ralentissement de la situation économique internationale et ses effets dans notre pays liés notamment à la chute du prix des matières premières - prix du baril de pétrole - n'épargne pas le secteur des assurances. A ce titre, il est impérieux que les économies africaines renforcent davantage leur coopération dans les domaines diversifiés de l'économie, pour espérer sortir de la forte dépendance des ressources naturelles».

Les sociétés d'assurance sont tenues de réaliser des bons chiffres d'affaires, afin d'aider les Etats membres à juguler les effets de la crise et à se développer, a indiqué Ouattara Djagana, principal



Les participants et les organisateurs à la fin des travaux.

animateur du séminaire. A la fin des travaux, Constant Badia a estimé que ce séminaire a été important. «Les cadres et les agents des différentes Directions nationales des assurances sont, dans leur tâche quotidienne, conviés à contrôler les compagnies ou les sociétés d'assurances. Et il est tout à fait utile que nos agents et cadres soient formés aux différents thèmes, pour leur permettre d'être efficaces sur le terrain et ce, pour le bien-être du secteur des assurances de la CIMA». Signalons que les cérémonies d'ouverture et de clô-

ture se sont déroulées en présence de Sègle Mikael Sanhouidi Wend-Toongo, directeur adjoint de l'Institut international des assurances, basé à Yaoundé, au Cameroun; de Ouattara Djagana, commissaire contrôleur à la CIMA, principal animateur et Alexandre Yoka Galloy, directeur des Assurances du Congo.

La CIMA a été fondée en 1992, à Yaoundé. Elle a débuté ses activités en 1995. Son siège est à Libreville, au Gabon.

Philippe BANZ

Le Bon Choix
Société A Responsabilité Limitée/Capital Social : 1.000.000 Francs F. Cfa
Siège social : 8, Avenue Marien NGOUABI, OCH, Arrondissement n°1 E.P.L, Pointe-Noire
Face à l'Institut polytechnique
RCCM : CG/PNR/17 B 245- République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Pointe-Noire du 12 Juin, l'an deux mil dix-sept, reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une société à responsabilité Limitée enregistrée au domaine le 13 Juin 2017, sous le numéro 17 DA 666, aux caractéristiques suivantes:

- **Dénomination Sociale:** Société «Le Bon choix», en Sigle «LCB» SARL;

- **Capital Social:** UN MILLION (1.000.000,00 XAF) De F.CFA, divisé en CENT PARTS de DIX MILLE(10.000) FRANCS CFA chacune, libérées en totalité ;

- **Siege Social:** 8, Avenue Marien NGOUABI, face à l'Institut polytechnique, quartier OCH Arrondissement n°1 E.P.L Pointe-Noire;

- **Activité Exercée:** Le Commerce, l'Import-Export, L'achat, la vente et la distribution de toutes marchandises, de tous

produits, de matériels de quincaillerie, d'électricité, de plomberie, de tous matériaux de construction, la représentation de sociétés étrangères ayant un objet similaire;

- **Durée:** La durée de la société est fixée à Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier;

- **Gérance:** La société a pour Gérant associé Madame SA- FIEDDINE BATOUT, épouse ABBAS KAMAREDDINE, né le 17/02/1982 à KUWART, au LIBAN;

- **Immatriculation:** La société dénommée Le Bon Choix est immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro RCCM CG/PNR/17 B 245.

Pour Avis

OFFICE NOTARIAL
De Maître Imelda ELENGABEKA
Poto-Poto, 31, rue Haoussas, en face d'ECOBANK, côte à côte d'UBA
Tél.: 06 663 54 36/05 317 41 71 - e-mail: maitreimelda@yahoo.fr
Brazzaville, République du Congo

ANNONCE LEGALE

JAM-JAM CONGO, Société A Responsabilité Limitée (SARL), au capital de Deux millions (2 000 000) francs CFA, sise à Ignyé Kintélé Péage (Arrêt Lasser), République du Congo, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG/ BZV/17B 7157.

Cession des parts sociales, Transfert de siège et Mise en harmonie des Statuts. Suivant acte reçu par la Notaire soussigné, en date du 11 juillet 2017 et portant authentification des résolutions de l'Associé unique et gérant, tenant lieu d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société JAM-JAM CONGO, Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU), au capital de Deux millions (2 000 000) francs CFA, sise à Pointe-Noire, Tchimbamba (Arrêt Forage Pela), République du Congo, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sous le numéro CG/ PNR/12 B 455,

Monsieur MAHAMADOU Diaby a décidé de l'extension de l'objet social, du transfert du siège social, de la cession des parts et de la nomination d'un nouveau gérant.

Par conséquent, la société JAM-JAM CONGO (SARLU) présente, désormais, les caractéristiques suivantes:

Associés:
Monsieur DOUCOURE Tidiane: soixante (60) parts;
Monsieur Mohamed DOUCOURE: vingt (20) parts;

Monsieur MAHAMADOU Diaby: vingt (20) parts.

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (SARL);

Siège Social: Ignyé Kintélé Péage (Arrêt Lasser), République du Congo;

Objet Social: Le Conditionnement et la vente d'eau minérale, la Fabrication et la vente du papier Kraft, la Fabrication et la vente des mousses, la Quincaillerie, et plus généralement, toutes opérations industrielles, financières, mobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'un des objets ci-dessus ou à tous les objets similaires ou annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement;

Gérant: Monsieur DOUCOURE Tidiane;

L'acte de cession des parts dressé par Maître Imelda ELENGABEKA a été enregistré à Brazzaville, le 19 juillet 2017, folio 133/1, numéro 394;

La déclaration notariée de souscription et de versement relative à la répartition du capital social, dressée également par les soins de Maître Imelda ELENGABEKA et enregistrée au bureau des Domaines et du timbre à Brazzaville, le 19 juillet 2017, sous folio 133/2, numéro 395.

Pour avis,
Maître Imelda ELENGABEKA,
Notaire.

Programme des Nations Unies pour le Développement

AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)

Les valeurs fondamentales des Nations Unies:
Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité



Au service
Des peuples
Et des Nations

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche, pour son Unité Environnement et Réduction de la Pauvreté.

Titres des postes	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation	Date prise de fonction
Un Chauffeur	SC-SB2/1-1 an avec possibilité de renouvellement	Ouessou	Dès que Possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers le lien suivant:

https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=11864&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES

N.B. Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés.
Date limite des candidatures: 13 septembre 2017

Brazzaville, le 31 août 2017.

Anthony OHEMENG-BOAMAH
Représentant Résident

Programme des Nations Unies pour le Développement

AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)

Les valeurs fondamentales des Nations Unies:
Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité



Au service
Des peuples
Et des Nations

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche, pour son Unité Environnement et Réduction de la Pauvreté.

Titres des postes	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation	Date prise de fonction
Un(e) Expert (e) SIG, base de données et Suivi Evaluation	SC-SB3/I-I an avec possibilité de renouvellement	Ouessou	Dès que Possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers le lien suivant:

https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=11866&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES.

N.B. Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés.
Date limite des candidatures: 13 septembre 2017

Brazzaville, le 31 août 2017.

Anthony OHEMENG-BOAMAH
Représentant Résident

Résilience ou résignation ? Le Congolais traite son difficile quotidien avec dérision



Cyprien Kibangou.

La résilience est cette capacité que possède une créature à supporter des situations difficiles, voire pénibles, sans y succomber. C'est aussi appelé «l'art de naviguer entre les torrents», par Boris Cyrulnik, enseignant et neuropsychiatre. C'est aussi, en physique, la caractéristique mécanique définissant la résistance aux chocs d'un matériau. Dans ce cadre, nous prendrons aussi l'homme pour un matériau qui prend forme, qui se forme, tout au long de son histoire, de sa vie.

La résignation, elle, est synonyme de renonciation, d'abandon, d'abdication. Elle consiste en l'acceptation d'une situation telle qu'elle est, en considérant comme inutile ou impossible de la changer. Les deux cas, résilience et résignation, se réfèrent à l'adversité. L'adversité, c'est-à-dire une situation, une position, à laquelle on est confronté ou que l'on vous oppose, peut survenir dans la vie de tout individu, d'un groupe social ou ethnique, un peuple. L'adversité, pour un peuple, peut survenir à la suite d'un projet, d'un plan élaboré par des tiers pour lui porter préjudice, pour l'anéantir. Dans ce cas, ce projet peut porter le nom de génocide, de crime contre l'humanité. La première ébauche de tribunal international, le Tribunal Russell, fut mis en place à la suite de la seconde

guerre dite mondiale, pour juger les commanditaires et les exécutants nazis du plan d'extermination du peuple juif. L'Histoire rappelle des plans de déportation, d'extermination, ou de soumission à l'esclavage, de certains peuples par d'autres, tels que les Noirs et les Juifs. Ces peuples ont été poussés à la diaspora. Ce terme, qui était à l'origine appliqué aux Juifs dispersés dans le monde, vivant hors de la Palestine, perd aujourd'hui sa charge émotive pour s'appliquer par extension à toute communauté d'une certaine importance vivant hors de son berceau géographique. Une chose caractérise cependant les deux peuples de la diaspora historiquement opprimés ou exploités, c'est la menace permanente de la résurgence de l'oppression car «*toujours est fécond le ventre*

d'où a surgi la bête immonde», selon la mise en garde de Bertolt Brecht contre le fascisme. C'est son visage qui change. Le colonialisme s'était mué en néo-colonialisme, système qui survit aux indépendances nominales car ces systèmes-là savent trouver au sein des peuples asservis, des collaborateurs, la cinquième colonne des nervis, qui contribueront à la perpétuation du plan sous une forme plus subtile. Le visage hideux et putride de la bête pourra ainsi revêtir un aspect amène car l'on ne se méfie jamais assez des siens, même si l'on est toujours trahi par les siens, en servitude à l'argent-roi, comme Judas Iscariot. Il avait renoncé au discipulat au Christ dont le couronnement comme roi des Juifs tardait à se matérialiser! Les hommes sont corrompus. Il suffit d'être confronté à une démarche administrative aujourd'hui pour se rendre compte que très peu de gens dans les services publics font leur travail pour le seul salaire qu'ils perçoivent. A l'occasion des élections, présidentielles ou législatives, il est évident que la conviction des électeurs est emportée à coups de billets de banque plutôt que par la rationalité des programmes des différents candidats, s'ils en ont un. Le peuple abreuvé jusqu'à plus soif est prêt à porter à l'As-

semblée Nationale des candidats qui promettent de raser gratis dès le lendemain de leur élection, ou de faire construire des routes et creuser des caniveaux, alors que ce n'est simplement pas leur rôle. On élit ainsi ou des ignorants de la mission de député, ou des gens de mauvaise foi qui, le sachant, se font néanmoins passer, chacun, pour un deus ex machina ! Le même argent-roi, après l'hôpital d'où on court le risque de sortir les pieds devant, a conduit à privatiser la mort, seule situation devant laquelle Dieu lui-même a voulu que nous soyons tous égaux, riches et pauvres, faibles et puissants. Personne, en effet, n'y échappe, même si la fortune et les avions médicalisés permettent à certains de tourner plus longtemps autour du tombeau. Dans notre pays, où les cimetières municipaux ont disparu au profit de cimetières privés qualifiés, comble des vanités, de cimetières VIP (pour Very Important Person, ou Personne Très Importante). Assurément, importants, nous le demeurons tous...sauf aux yeux des asticots nécrophages! On paye pour les besoins basiques, qui sont aussi des droits humains—se nourrir, se loger et se vêtir—mais on doit aussi payer pour disposer d'un arpent de terre pour sa dernière demeure, alors que la terre appartient constitutionnellement à l'Etat, et l'Etat c'est nous tous ! Mais dans les Etats sauvages, la res publica devient la res privata de par la résignation des citoyens qui ont intégré en eux la peur, cette peur qui paralyse les comportements, comme le disait Frère Roger, fondateur de l'abbaye cœcumenique de Taizé en France! Cette peur dont le saint pape Jean-Paul II nous disait, à la suite du Christ-Roi, de ne pas l'avoir! La peur ouvre la porte de la résignation, par laquelle entrent tous les prédateurs de la vie que le Christ est venu nous donner

en abondance (Jn 10,10). Les tyrans de tous les temps ont toujours régné par la peur. La résignation a donc pour terreau la perte de valeurs, la dilution de l'éthique. Cette éthique que l'on inculque dans la famille, à l'école et dans la cité, et qui est une vision du monde qui, pour ce qui nous concerne, nous qui nous disons Bantou, les Hommes, constitue notre double héritage formé de nos valeurs traditionnelles et chrétiennes. Ces valeurs qui sont aujourd'hui viciées avec l'ouverture à différents syncrétismes et idéologies, dont le tribalisme arrogant et en même temps réducteur, une vision du monde étriquée pour de petites gens. Or, qu'est-ce qu'une vision du monde ? Selon Craig Bartholomew et Michael Goheen, deux professeurs d'université chrétiens, «*une vision du monde est une articulation de croyances basiques ancrées dans un métarécit partagé qui tire ses racines d'un engagement de foi et qui donne la forme et la direction de nos vies en tant qu'individus et communauté.*» Les grandes questions de la vie sont souvent associées à la définition d'une vision du monde, les questions qui nous aident à raconter l'histoire à travers laquelle les êtres humains voient la réalité. Quelle est la réalité de nos vies dans notre pays aujourd'hui où même les anciens, les enseignants et gardiens des traditions, par définition les évêques (du grec presbiteros = enseignant et episkopos = gardien, protecteur, surveillant) sont devenus aphones ? Les ressources humaines, traditionnelles et modernes, sont-elles toutes aux abonnés absents dans un pays où le chef de l'Etat est ramené à prôner la rupture d'avec les vieilles habitudes qui ont prospéré dans l'impunité totale ? Dans son interprétation du réel, fait de pénurie et de manque, par dérision ou par un tour de passe-passe sémantique,

le peuple a trouvé au mot rupture un sens qui renvoie à son passé, à son Histoire, à la période du «*vivre durement aujourd'hui*» prôné hier par un autre dirigeant politique de notre pays. La dérision, comme la résilience, est une faculté à vaincre des situations traumatiques, la capacité pour un individu à faire face à une situation difficile ou génératrice de stress (B. Cyrulnik). Le manque d'argent, la récession économique, le chômage, sont des situations génératrices de stress, de traumatismes. Or les traumatismes, pour les professionnels de la sécurité et de la sûreté, que ces traumatismes soient physiques ou psychiques, peuvent faire l'objet de mitigation par des politiques et des stratégies de prévention. Le fonds de réserve pour les générations futures, constitué à partir des excédents de recettes pétrolières, était une mesure de prévention. Comme en sont, au plan individuel, l'épargne d'un ménage ou la cotisation aux caisses d'assurance-maladie, ou de retraite, une épargne qui sert pour les temps difficiles. Notre pays traverse, le chef de l'Etat dixit, des temps difficiles. La tragédie de notre pays, qui est n'est pas celle du Roi Christophe d'Aimé Césaire, est que l'on demande beaucoup aux Nègres infantilisés, bétail électoral que l'on oublie le lendemain des élections, et pas assez aux Hommes porteurs de pensées différentes mais pas forcément antagonistes, d'idées contradictoires mais cependant fécondes, car c'est du choc des idées que jaillit la lumière. Il est temps de ne plus demander aux Bantou, aux Hommes, dans nos pays de n'être que des Nègres y'a bon banania, de simples indicateurs de niveau pour l'applaudimètre.

Cyprien KIBANGOU

Références :

La Bible, version Louis Segond, 1979
Césaire, A. (1970). La Tragédie du Roi Christophe. Paris. Présence Africaine. <http://www.psychologies.com/Dico-Psycho/Resilience> Consulté le 25 juillet 2017
<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/resilience/68616>
www.larousse.fr/dictionnaires/francais/resignation/68610
<https://toutpoursagloire.com/4-marques-discipulat-biblique/> Consulté le 29 juillet 2017
<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/resilience/68616>
www.larousse.fr/dictionnaires/francais/resignation/68610
dictionnaire.reverso.net/francais-synonymes/resignation
<https://toutpoursagloire.com/4-marques-discipulat-biblique/> Consulté le 29 juillet 2017

Etude de Maître Salomon LOUBOULA

Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville / Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville / Boîte Postale : 2927, Brazzaville, République du Congo / Téléphone: (00242) 06 677 89 61
E-mail: offnotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE GRAND PONT

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 1.000.000
DE FRANCS CFA SIEGE SOCIAL: CASE 214, BATIGNOLLES, BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO / RCCM: CG/BZV/16 B 6469

CESSION DE PARTS SOCIALES - EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL-TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL-NOMINATION DU NOUVEAU GERANT-MISE A JOUR DES STATUTS.

I- Aux termes d'une délibération du procès-verbal du 27 juin 2017, reçue en l'Etude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire, titulaire d'office en la résidence de Brazzaville, domicilié immeuble «Résidence de la Plaine», 1^{er} étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville, B.P: 2927, République du Congo, et enregistrée à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Talangaï, le 17 août 2017, sous folio 151/3, numéro 447, l'Assemblée Générale de la société «GRAND PONT», société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.000.000 de Francs CFA, divisé en 100 parts sociales numérotées de 1 à 100, intégralement libérées, dont le siège social est fixé à BRAZZAVILLE (CONGO), Case 214, Batignolles, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE, sous le n° RCCM CG/BZV/16 B 6469, a décidé: 1. d'agréer la cession de: - 80 parts sociales numérotées de 1 à 80, par Monsieur FENG Chao au profit de la société «SINO AFRICA INTERNATIONAL COMMERCE ET INVESTISSEMENT», représentée par Monsieur LU Zhengsheng; 2. d'étendre l'objet social aux activités ci-après: -Service commercial: réservation de billets d'avion et d'hôtel, location de voiture, de logement, de divers documents de l'agent, etc.; -Services de conseil en affaires: des informations de consultation et de conseils, etc.; -Services de gestion commerciale: agent de

comptes, société enregistrée, agent administratif, etc.; -Import et Export; -Construction de la logistique de transport; -Investissement industriel et l'entité, etc. 3. de transférer le siège social de la société «GRAND PONT», de Batignolles, Case 214, au Quartier la Base, rue Ngampio n°5, Arrondissement 4 Moungali, Brazzaville-République du Congo. 4. de mettre fin au mandat de la gérance de Monsieur FENG Chao et de nommer, en qualité de nouveau gérant, Monsieur LU Zhengsheng, de nationalité chinoise, demeurant à Brazzaville-République du Congo. III- En conséquence des modifications intervenues, l'Assemblée Générale a décidé de la mise à jour des statuts de la société «GRAND PONT», en application des dispositions impératives de l'article 908 de l'Acte Uniforme révisé le 30 janvier 2014 et entré en vigueur le 05 mai 2014 du Traité OHADA. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE, le 25 Août 2017, sous le n° 17 DA 697 et l'inscription modificative a été portée le même jour au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de BRAZZAVILLE, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6469.

Pour insertion légale,
Maître Salomon LOUBOULA.

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasali (face au cdf)
Brazzaville : 01 Av Cardinal exalte Biyemba (face à la Mairie)

Tel : (+242) 053010238 / 050904075
Tel : (+242) 055301073 / 055505073

www.gxinternational.net Nos partenaires

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE
«C2A CONGO»

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI Les Cocotiers, 1er étage appt. 102
B.P : 4905, Pointe-Noire / Tél.: 06 953 97 97

AKKA ENERGY SRL

Société à responsabilité limitée / Siège social : Via Ettore Romagnoli, Milan, Italie
Immatriculée au RC: 17220 / Succursale de Pointe-Noire: 327, Avenue Marien Ngouabi,
Immeuble SCI Les Cocotiers, B.P : 4905,
Pointe-Noire - République du Congo.

IMMATRICULATION D'UNE SUCCURSALE A POINTE-NOIRE

Aux termes des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 03 Juillet 2017, enregistrées le même jour à Pointe-Noire, les associés de la société AKKA ENERGY SRL, société de droit italien, ont décidé de l'ouverture d'une succursale à Pointe-Noire ayant les caractéristiques suivantes:

-Dénomination sociale: AKKA ENERGY SRL;

-Adresse du siège social: 327, Avenue Marien Ngouabi, Immeuble SCI Les Cocotiers;

-Objet social: la production, l'achat, la vente, la location, la distribution, l'importation, l'exportation aussi bien à son compte que pour le compte des tiers ou en coparticipation avec des entreprises italiennes

ou étrangères, de toute matière première, produits semi-finis, de produits finis et d'installation pour l'industrie pétrolière, pétrochimique, sidérurgique et mécanique, navale, électronique et alimentaire;

-Durée de la succursale: 2 ans ;
-Représentant de la succursale: Monsieur LORENZO Sivieri;

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire des statuts et de la décision d'ouverture, sous le numéro 17 DA 840, le 14 Juillet 2017.

Déclaration d'immatriculation au RCCM de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/17 B 300 du 14 Juillet 2017.

Pour avis.

Office Notarial YABBAT-LIBENGUE

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire / Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais, Tél.: 06 664.85.64/04 432.52.12. B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr,
Pointe-Noire - République du Congo

SOCIETE DE TRAVAUX ET D'APPROVISIONNEMENTS PETROLIERS MARITIMES-STAPEM OFFSHORE

Société Anonyme à Directoire et conseil de surveillance au Capital Social de 1.000.000 euros
Siège social : 4, Avenue Hoche 75008, Paris / RCS PARIS 352343610

FERMETURE DE LA SUCCURSALE

Suivant Procès-verbal de réunion du Directoire de la société «SOCIETE DE TRAVAUX ET D'APPROVISIONNEMENTS PETROLIERS MARITIMES-STAPEM-OFFSHORE», en date du 29 mars 2017, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 04 Avril 2017, enregistré à Pointe-Noire, le 13 Avril 2017, le folio 070/3 N°2744, il a été procédé la fermeture de la Succursale de la société «TRAVAUX ET D'APPROVISIONNEMENTS PETROLIER MARITIMES-STAPEM OFFSHORE» au Congo.

Ladite Succursale a été radiée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 08 Août 2017.

Le Directoire a décidé, à l'unanimité, de conférer tous pou-

voirs au cabinet DF Consulting, à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales nécessaires à la fermeture de la succursale du Congo de la société «SOCIETE DE TRAVAUX ET D'APPROVISIONNEMENTS PETROLIERS MARITIMES».

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le dépôt n° CG/PNR/13 B 862-17 DA 972.

Mention des présentes est consentie partout où besoin sera.

*Fait à Pointe-Noire,
le 17 Aout 2017.*

Pour avis,

Maître G. Christian
YABBAT-LIBENGUE.

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE
«C2A CONGO»

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI Les Cocotiers, 1er étage appt. 102
B.P : 4905, Pointe-Noire / Tél.: 06 953 97 97

PANALPINA TRANSPORTS MONDIAUX SARL

Société à responsabilité limitée au capital de 5.310.150.000 de francs CFA
Siège Social: 27, Rue Sikou Doumé Cq Centre-ville, B.P: 1125
RCCM CG/PNR/8 B 413 / Pointe-Noire - république du Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions mixtes des associés de la société PANALPINA TRANSPORTS MONDIAUX SARL prises en date du 30 Décembre 2016, il a été procédé:

A titre ordinaire

- L'approbation des comptes de l'exercice 2015;
- L'approbation des conventions réglementées;
- L'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2015;
- Le renouvellement du mandat du gérant: le mandat de Monsieur Uwe JAHN est renouvelé, pour une durée d'un an, à compter du 26 février 2017.

A titre Extraordinaire

- Approbation du projet de réduction de capital social;
- Modification des statuts;

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal des décisions des associés sous les numéros 17 DA 880 le 21 Juillet 2017.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, des statuts modifiés sous le numéro 17 DA 881, le 21 Juillet 2017.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire le 21 Juillet 2017.

Pour avis.

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO
«C2A CONGO»

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI Les Cocotiers, 1er étage appt. 102
B.P: 4905, Pointe-Noire / Tél.: 06 953 97-97

ALLIANZ CONGO ASSURANCES

Entreprise régie par le code des Assurances / Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 1 000 000 F.CFA / Siège Social: Résidence Gabriella
B.P: 340 / RCCM: 12 B 387 / Congo

Aux termes du procès-verbal des délibérations du conseil d'Administration de la société ALLIANZ CONGO ASSURANCES du 09 Juin 2017, il a été décidé de la nomination du Directeur Général.

Monsieur Cédric VIALLET est nommé Directeur Général, en remplacement de Monsieur Bernard GIRARDIN, pour la durée

de son mandat d'Administrateur.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe Noire du procès-verbal du conseil d'administration, sous le numéro 17 DA 882, le 21 Juillet 2017.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire, sous le numéro 12 B 387, le 21 Juillet 2017.

Pour avis.

11^e édition de la Biennale africaine de la photographie à Bamako (Mali)

Baudoin Mouanda défendra les couleurs du Congo

Bamako, la capitale du Mali, vibrera, du 2 décembre 2017 au 31 janvier 2018, au rythme de la 11^e édition de la Biennale africaine de la photographie. Un événement organisé par le Ministère de la culture du Mali et l'Institut français de ce pays. C'est à Baudoin Mouanda, photographe de renommée internationale, qu'il échoit l'honneur de défendre les couleurs du Congo à cette grand-messe de la photographie.

L'acte 11 de la Biennale africaine de la photographie sera placé sous le thème: «Afrotopia». Un thème emprunté, qui, selon Marie-Ann Yemsi, commissaire de cette 11^e édition de la Biennale africaine de la photographie, au titre de l'ouvrage de l'intellectuel Sénégalais Felwine Sarr, qui définit Afrotopia comme «une utopie active qui se donne pour tâche de débusquer dans le réel africain les vastes espaces du possible et les féconder».

Sur plus de 300 candidatures, les organisateurs de la 11^e édition de la Biennale africaine de la photographie à Bamako en ont sélectionné 40, dont celle de Baudoin Mouanda.

Qui est donc Baudoin Mouanda?

Membre du collectif de photographes dénommé «Génération Eilli» et d'Afrique in visu, la première plateforme participative d'échanges autour du métier de photographe en Afrique, Baudoin Mounda a vu le jour, le 22 juin 1981, à Ouesso, dans le département de la Sangha. C'est en 1993 qu'il fait ses premières armes dans son art favori. Grâce à l'appareil photo de son père, de marque Zénith, qu'il manipule à son absence et qui

finit par lui revenir, après avoir tenu le pari de satisfaire à son CEPE (Certificat d'études primaires élémentaires).

Son BEPC (Brevet d'études du premier cycle) et son baccalauréat en poche, Baudoin passe quelques années à la Faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi. Il «chronique» la vie brazzavilloise pour les journaux de la place et se fait surnommer «Photouin».

L'artiste se détourne très vite de la photo classique, pour s'attacher à l'histoire de son pays et aux séquelles des guerres à répétition qui ont endeuillé son pays. Naît un premier travail de ses recherches, sensible, en noir et blanc, intitulé: «Les séquelles de la guerre». Le succès ne tarde pas à venir. En 2003, Baudoin Mouanda est élu meilleur photographe par le jury de l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa. Deux années plus tard, il est couronné aux 5^{es} Jeux de la francophonie, à Niamey, au Niger et est sélectionné à plusieurs reprises au concours international pour le Grand Prix du photoreportage étudiant «Paris Match/SFR».

En 2007, il bénéficie d'une résidence à Paris, où il suit un stage de perfectionne-



Baudoin Mouanda devant ses photographies sur la Sape.

ment au CFPJ (Centre de formation et de perfectionnement des journalistes), à Bruxelles, à l'Ecole normale supérieure le «75». C'est là que sa route croise celle des Congolais de Paris et notamment des fameux rois de la SAPE, les «sapeurs», et leur philosophie baptisée: «Sapologie».

De retour à Brazzaville, en 2008, il photographie les plus beaux «sapeurs» de la capitale congolaise.

Baudoin participe à plusieurs résidences nationales et internationales. En 2009, il expose ses photos «Les séquelles de la guerre» à la Biennale de Bamako, organisée par CulturesFrance. Il reçoit le prix de la Fondation Blachère, et le Prix Jeune talent le soutien de Bolloré Africa Logistics, qui s'est engagé à accompagner la tournée de ses photographies dans les principales capitales africaines. En 2009, ce sont ses photographies de la SAPE qui sont sélectionnées dans le cadre de l'exposition «L'art d'être un homme» au

Musée Dapper, à Paris, et au Musée des Confluences à Lyon, en 2010. Sa dernière résidence, à Libreville au Gabon, lui a permis, avec la bourse «Visa pour la création 2009» de CultureFrance, d'avancer son travail sur le «Hip Hop et société» qu'il a présenté en été 2010 aux Rencontres internationales de la photographie d'Arles, au sud de la France.

Baudoin Mouanda collabore avec plusieurs journaux et magazines étrangers: Jeune Afrique, Planète jeune, Afrique magazine, Le monde, Express styles, VSD, L'Humanité, Afrique Asie, Zam Magazine, etc. En 2013, le réalisateur Philippe Cordey a consacré un film portrait au photographe congolais, intitulé: «Baudoin Mouanda: Congolese dreams». Une production de la chaîne qatarienne Al Jazeera.

Véran Carrhol YANGA

Claude Ernest Kiamba publie: «Politiques de l'éducation, en République du Congo de 1911 à 1997».

Une référence sur la politique éducative du pays

La cérémonie officielle de présentation et de dédicace du livre de Claude Ernest Kiamba, Docteur en sciences politiques de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, a eu lieu, jeudi 31 août 2017, dans la salle de conférences de la Préfecture, à Brazzaville. Ce livre de 454 pages, comptant sept chapitres a été publié aux éditions l'Harmattan, Paris, en France, il est préfacé par le Pr Paulin Sébastien Poucota, enseignant à l'Université Catholique d'Afrique centrale, Institut Catholique de Yaoundé, au Cameroun.



Claude-Ernest Kiamba.

Bon nombre de chercheurs estiment aujourd'hui qu'il faut réinsérer l'analyse politique dans une conception plus dynamique des rapports Etat-société de façon à ce que l'étude de l'Etat s'enrichisse des nouvelles problématiques. Le livre de Kiamba tente de comprendre la construction de l'Etat au Congo, non plus à travers cette démarche orthodoxe, mais à partir

d'une analyse objective des logiques et des stratégies déployées par les pouvoirs publics dans le but de mettre en œuvre des programmes de gouvernement dans le domaine de l'enseignement. Selon le Docteur Noël Kodja Ramata, présentateur. Cet ouvrage est l'un des livres historiques de l'enseignement au Congo, un document qui doit être considéré comme un ouvrage de référence au vu de tous les sujets développés par l'auteur. L'auteur, Kiamba, a dit que «c'était pour voir si l'Etat est construit où on a commencé la construction de l'Etat, où simplement on avait dévié pour réformer» qu'il a

écrit son ouvrage. La situation de l'école congolaise, a-t-il estimé, interpelle l'ensemble de la communauté nationale, la société civile, les Eglises. «La construction de l'Etat au Congo nécessite une mise en œuvre de nouvelles politiques éducatives structurant de manière à permettre aux acteurs de cette construction d'acquérir des connaissances».



La couverture du livre.

Alain-Patrick MASSAMBA

8^e édition des «Clubs vacances»

Des loisirs pour enseigner les notions environnementales aux enfants des villages du littoral

Jeux, cinéma, dessin... Depuis fin juin, Renatura, association de protection de la biodiversité offre aux enfants des villages congolais situés au bord de l'Atlantique, des loisirs liés à la biodiversité. Quitte à former de futurs fervents défenseurs de l'environnement.

La journée, plutôt que d'être dans les champs aux côtés des parents, restent au village. Ils chantent, gambadent, dessinent, pratiquent plusieurs sports... Et quand le soir tombe, ils suivent, en compagnie de leurs parents, des contes et légendes ou suivent des films. Ces enfants des villages Tchiamba, Belelo, Tchilassi, Pointe-Indienne et bien d'autres situés le long des berges maritimes congolaises (excepté ceux de la zone du parc national de Concouati-Douli) sont aux anges, depuis fin juin, début des grandes vacances, selon les textes de la République du Congo. Et pour cause? La multitude de loisirs que leur offre Renatura, par le biais de son initiative «Clubs Vacances». Un projet qui est loin d'être anodin.

Le Congo, comme l'humanité tout entière, tient à léguer aux générations futures, une biodiversité saine, de sorte que ceux qui viendront après nous aient les mêmes moyens

d'existence décente que nous. Or, disait Albert Camus, «La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent». Le présent, c'est maintenant. Et Renatura s'en montre consciente.

Depuis 2009, l'association congolaise de sauvegarde de la biodiversité organise, chaque été, des Clubs Vacances dans des villages



Des enfants en train de dessiner, pendant le Club vacances.



Les enfants en train de se distraire.

côtiers congolais. Avec des objectifs à la mesure du contexte dont l'apprentis-

sage aux enfants des notions élémentaires de l'environnement. «Les clubs vacances

ont pour vocation de faire découvrir à un public jeune essentiellement, l'intérêt de préserver leur environnement afin de voir émerger à l'avenir une société consciente de ces enjeux. Ces activités représentent un réel complément vis-à-vis des notions enseignées en milieu scolaire», explique un communiqué de presse de Renatura.

Et depuis huit ans, l'initiative produit des résultats encourageants. Tant les enfants du littoral se sont familiarisés au fil des années aux Clubs Vacances et qu'un véritable lien de fraternité s'est créé entre les animateurs déployés par Renatura et les enfants des

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo		Europe	
6 mois	96 Euros	96 Euros	
Retrait sur place: 15.600	192 Euros	192 Euros	
Expédié: 23.400			
France, Afrique Francophone		Amérique-Asie	
1 an	91 Euros	100 Euros	
Retrait sur place: 31.200	182 Euros	200 Euros	
Expédié: 46.800			
Autres pays d'Afrique			

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Téléchargez le fichier PDF du journal La Semaine Africaine dans votre smartphone ou dans votre tablette: lisez et partagez-le.

villages. «Elles renforcent, en outre, les liens qu'entretient Renatura avec ces zones côtières où sont menées, tout au long de l'année, des actions en faveur de la protection des tortues marines», indique encore le communiqué de presse de Renatura. Créée en 2001 en France, l'association Renatura s'est

installée sur le littoral congolais en 2005. Depuis cette année, elle mène plusieurs activités de préservation de la biodiversité dont le suivi des pontes des tortues marines et leur habitat.

John NDIINGA-NGOMA

**COMMUNIQUE DE PRESSE***Pointe-Noire, le 04 Septembre 2017*

Le Tribunal de commerce de Paris retient l'offre de reprise de Bolloré Transport & Logistics d'une partie des activités de Necotrans

La reprise menée par Bolloré Transport & Logistics s'inscrit dans une logique de renforcement et de développement de ses positions en France et en Afrique, dans les secteurs du transport, de la logistique et des partenariats public-privé portuaires. La reprise concerne des activités qui répondent à deux objectifs prioritaires : faciliter l'accès au continent africain de tous les clients français et internationaux de Bolloré Transport & Logistics, mais aussi consolider et diversifier les activités liées aux opérations portuaires sur la façade atlantique du continent africain. En France, la reprise porte sur le fonds de commerce de Necotrans. 71 contrats de travail seront directement repris et près d'une trentaine d'emplois supplémentaires pourront être sauvegardés aux mêmes niveaux d'ancienneté et de rémunération grâce à des opportunités de reclassement existantes au sein de Bolloré Transport & Logistics.

En Afrique,

- le rachat de la société Terminal du Bassin du Congo (TBC) va permettre de développer une offre sur le corridor stratégique entre Pointe Noire et Brazzaville et assurer une meilleure circulation des marchandises, cette reprise emporte la sauvegarde des 39 personnes employées par TBC,
- le rachat de la société Terminaux Conventionnels de Lomé

(TCL), avec la reprise des 71 emplois y attachés, s'inscrit dans la stratégie de développement de l'exploitation de terminaux et quais dédiés pour la manutention conventionnelle. Ceux-ci permettent de décongestionner les ports africains et faciliter l'exportation de vrac et de marchandises non conteneurisées. TCL sera donc un actif complémentaire et synergique au Togo permettant de renforcer l'efficacité de l'offre globale portuaire.

- le rachat de la société Necotrans Sénégal, employant 148 personnes, permet à BTL de se doter d'un outil logistique au service de ses clients pétroliers. Cette reprise s'accompagne de celle de la société NCT Logistic Sénégal détenant l'immeuble et le yard,

- le rachat de quatre participations minoritaires de Necotrans sur les terminaux dans lesquels BTL est déjà présent, en concertation avec les autorités de chaque pays afin d'assurer la pérennité de ces actifs stratégiques pour les économies locales, à savoir :

- Terminal Roulier d'Abidjan (TERRA);
- Terminaux Routiers à Conteneurs du Burkina (TRCB);
- Douala International Terminal (DIT);
- Société de Manutention du Terminal à Conteneurs de Cotonou (SMTC).

Les structures et les effectifs de Necotrans compris dans le périmètre de reprise par Bolloré Transport & Logistics bénéficieront de la solidité financière du Groupe Bolloré. La politique de dévelop-

pement du Groupe s'appuie, depuis 195 ans, sur des valeurs entrepreneuriales fortes, un actionariat stable et une politique d'investissements de long terme. Près de 300 millions d'euros sont investis chaque année dans la modernisation des offres, des solutions logistiques de haute technologie ou la diversification des offres.

Cette reprise est une garantie pour l'ensemble des clients de Necotrans de pouvoir bénéficier de toute l'expertise humaine et technique du réseau mondial de Bolloré Transport & Logistics, notamment en matière d'achat de fret, de gestion de supply chain et de représentation commerciale.

A propos de Bolloré Transport & Logistics

Bolloré Transport & Logistics est un opérateur majeur du transport et de la logistique à l'international (5ème groupe européen, 10ème mondial et leader en Afrique). Nos 36 700 collaborateurs, répartis dans 105 pays expriment leur savoir-faire à travers quatre métiers: Bolloré Ports, Bolloré Logistics. Bolloré Railways, Bolloré Energy. Bolloré Ports opère dans le monde 21 concessions portuaires, 25 ports secs et 7 terminaux rouliers. Bolloré Logistics possède un réseau de 602 agences et gère 1 800 000 M2 d'entrepôts à travers le monde. Bolloré Transport & Logistics emploie au Cameroun près de 5 000 personnes.

Eliminatoires de la Coupe du monde/Groupe E

Le Congo a soif de première victoire sur le Ghana!

Mettre fin à une disette de 52 ans sans succès face aux Black Stars du Ghana, tel est l'objectif des Diables-Rouges, mardi 5 septembre 2017 au Stade de l'Unité de Kintélé, après avoir laissé filer la victoire qui leur tendait les bras, vendredi 1er septembre, à Kumasi.

Les Diables-Rouges du Congo ont manqué de peu la victoire, au match aller disputé dans la deuxième ville du Ghana. Car il s'en est fallu de cinq petites minutes et ils infligeaient sa première défaite au Ghana depuis que les deux pays ont commencé à s'affronter en 1965. Mais, Thomas Partey a marqué le but de l'égalisation du Ghana à la 85e minute de jeu, et le Congo s'est contenté d'un match nul (1-1) qui laisse entrevoir une manche retour explosive.

Sans livrer une prestation de premier ordre, les Diables-Rouges ont montré de belles choses face au Black Star du Ghana. Portés par un Thievy Bifouma, auteur d'un but astucieux sur une poussée rageuse suivie d'un centre en retrait de Fabrice Nguessi Ondama, côté gauche, ils menaient 1-0 après un peu plus d'un quart d'heure de jeu (18e). Le Ghana, en ce début de match, avait déjà la tête sous l'eau.

Le grand mérite des Black Stars est d'y avoir cru jusqu'au bout. Mais, ils peuvent aussi remercier l'arbitre. Celui-ci a fermé les yeux quand Bifouma s'est fait descendre dans la surface de réparation, en début de deuxième mi-temps. Sans oublier la fatigue qui a pesé sur les joueurs congolais.

Guet-apens à Accra

Partis de Brazzaville la veille à 15h par vol spécial, l'avion



Thievy Bifouma (sous la charge) et les siens attendus pour vaincre le signe indien.

Autres résultats

Groupe A: Tunisie-RDC (2-1) et Guinée-Libye (3-2)
Groupe B: Zambie-Algérie (3-1) et Nigeria-Cameroun (4-0)
Groupe C: Gabon-Côte d'Ivoire (0-3) et Maroc-Mali (6-1)
Groupe D: Cap Vert-Afrique du Sud (2-1) et Sénégal-Burkina Faso (0-0)
Groupe E: Ouganda-Egypte (1-0)

des Diables-Rouges n'avait pas été autorisé à atterrir à Kumasi, interdit aux gros porteurs en raison, semble-t-il, de travaux de réfection de son aéroport. L'avion des Congolais s'est posé plutôt à l'aéroport d'Accra, la capitale, donc à 250km, où ils ont passé six heures à attendre les membres de la fédération locale, avant d'embarquer dans un Transal de l'armée. Après 45 minutes de vol, et 25 minutes de route, ils ont pu gagner leurs chambres d'hôtel, à 23h (minuit à Brazzaville)

complètement épuisés. On peut compter néanmoins sur le coach Migné, le sélectionneur des Diables-Rouges, pour motiver ses hommes qui ont fait plutôt bonne impression à Kumasi en donnant du fil à retordre au Ghana. Les téléspectateurs congolais ont vécu une petite métamorphose de leurs Diables-Rouges. Le gardien de but Barel Mouko s'est, une fois de plus, mis en relief. De même les arrières centraux Fernand Mayembo et Béranger Itoua ont neutralisé les Gyan Asamoah, les

frères André et Jordan Ayew. La défense congolaise a joué sa partition, chacun de ses membres défendant pied à pied son petit bout de territoire...où se jouait l'honneur du football national. Finalement, le milieu de terrain est le talent d'Achille des Diables-Rouges. On comprend aisément ce manque de porteurs et distributeurs de ballons qui les a éloignés souvent des bois adverses. Cette race de joueurs n'existant plus, semble-t-il, Sébastien Migné est appelé à les inventer. Néanmoins les plus optimistes se mettent à rêver d'une victoire ce mardi 5 septembre. C'est une perspective qui invite au travail bien fait. Les Diables-rouges seront-ils capables d'entretenir la flamme qu'ils ont si habilement allumée, le 1er septembre à Kumasi? Rendez-vous au stade de l'Unité.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Ghana-Congo (1-1).

Ghana: Richard Ofori, Attamah Larweh (puis Harrison Afful, 46e), Daniel Amartey, Jonathan Mensah, Jeffery Schlupp, Christian Atsu, Ebenezer Ofori, Thomas Partey, Andre Ayew (puis Kwadwo Poku, 68e), Asamoah Gyan (puis Thomas Agyepong, 62e), Jordan Ayew. Coach: Kwessi Appiah

Congo: Barel Mouko; Baudry Marvin, Béranger Itoua, Fernand Mayembo, Tobias Badila; Durel Avounou, Césair Gandzé; Fabrice Nguessi Ondama (puis Delvin Ndinga, 56e), Fodé Doré (puis Juvhel Tsoumou, 71e), Dylan Bahamboula (puis Pambou, 83e); Thievy Bifouma. Coach: Sébastien Migné.

Championnat national d'élite Ligue 1

Les résultats ci-après ont été enregistrés pour la fin de la 31^e journée et le début de la 32^e journée:

-Etoile du Congo-Patronage Sainte-Anne (0-1)
-S.M.O-Nico-Nicoyé (2-1)
-F.C Kondzo-J.S.P (2-1)
-F.C Nathalys-J.S.T (1-1)
-A.S Cheminots-Diables-Noirs (1-1)
-Jeunes Fauves-Inter Club (0-1)
-CARA-La Mancha (2-0)
-Tongo F.C-A.S.K (2-1)
-A.S Otohô-Patronage Sainte-Anne (2-1)

G.M.

Championnats nationaux d'athlétisme

Des détenteurs de vieux et récents records ont tremblé

Après quatre ans d'interruption, les championnats nationaux d'athlétisme ont été relancés. Aucun record de catégorie Seniors n'est tombé, mais ceux du 100 et 200 m féminin, puis du 5000 m masculin en particulier, ont failli être améliorés et leurs détenteurs présents à la tribune d'honneur ont eu des sueurs froides. La saison d'athlétisme s'est terminée par l'organisation, du 1er au 3 septembre 2017, des championnats nationaux au Stade Président Alphonse Massamba-Débat. Sur le tartan dudit stade, quelque 120 athlètes (certains ont découvert le tartan pour la première fois et l'ont trouvé merveilleux et insolite pour leurs pieds) venus des douze départements du pays ont couru, sauté, conquis des médailles même si la plupart des performances n'approchent pas les meilleurs temps nationaux. Toutefois quelques athlètes ont frôlé des records.



Un départ fulgurant.

En dames, en l'absence de la sprinteuse Natacha Ngoye Akamabi qui observe un repos médical, ses records fraîchement établis à Abidjan sur 100m (11''56) et 200m (23''39) ont été titillés respectivement par Félicia Mboyi (12''65) et Prisca Nganga (27''47). Au 800m, Paule Bidimbou (2'29''52) n'est pas loin du record de



Clème Mambéké.

relayant les uns après les autres ou des concurrents de taille pour vous pousser. Il n'en avait pas, a-t-il regretté. Cependant, les promesses ne manquent pas dans les autres disciplines. La minime Thessina Mabilia-Nkengué a remporté le 1500m cadettes (5'30''57) et terminé quatrième du 1500m seniors en améliorant son temps (5'14''77), avant de s'illustrer au 5000m seniors en terminant troisième. Nous reviendrons ultérieurement sur cette bébé-championne venue de l'intérieur. Aucun record national en Seniors battu, avons-nous écrit. Cependant, en cadets, celui du 100 m détenu depuis 2006 par Darion Mboumba (10''97) a été amélioré par Clark Ngoma (10''90). Le discours qu'on entend est donc celui d'espoir. Il faut travailler, toujours travailler pour replacer l'athlétisme congolais en orbite africain pour une longue durée. Aussi faudra-t-il la patience du paysan si l'on veut atteindre cet objectif. Pour terminer, coup de chapeau à l'actuel bureau fédéral pour avoir relancé les championnats nationaux. Il faudra continuer sur cette lancée et meubler prochainement le calendrier national.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Résultats techniques Dames seniors

Dames.
 100m: 1.Félicia Michelle Mboyi (12''65). 2.Tini Baléba (12''86). 3.Camara Moubakansi (13''94).
 200m: 1. Prisca Nganga (27''47). 2.Tini Babéla (28''43). 3.Camara Moubakantsi (29''71).
 800m: 1.Paule Bidimbou (2'29''52). 2. Ebondzo (2'35''90/Cuvette Ouest). 3.Nina Awassa (3'07''20/Cuvette Ouest)
 1500m: 1.Clem Mambéké (4'43''90). 2. Gerluchérie Mantsoni (4'55''85). 3. Paule Bidimbou (5'09''09).
 5000 m: 1. Clème Mambéké (17'51''40). 2.Gerluchérie Mantsoni (18'32''39). 3. Mabilia-Nkengué (19'06''52).
 20km marche: 1.Dottiah Nzaki (2h50'25''22).
 Longueur: 1.Tini Babéla (5,14m). 2.Davina Akinima (4,65m/Cuvette). 3. Nephtalie Bongoma (4,88m/Likouala)
 Marteau: 1. Amira Samba (31,22m). 2.S. Ndongo Péa (20,30m).

(Prochainement: Hommes seniors)

Les comptes de Thievy Bifouma

Les stars de football égrenent souvent leurs souvenirs à l'issue d'une carrière bien menée: joies et déceptions alternent. Clichés vulgaires. Les spécialistes dressent les statistiques. L'actuel attaquant vedette du football congolais, Thievy Bifouma, n'est pas encore en fin de carrière. Mais, il n'y échappe pas après avoir retrouvé son instinct de buteur lors de ses deux dernières apparitions avec les Diables-Rouges.

D'abord contre la RDC, en juin dernier, à Kinshasa, il a égalisé au terme d'une poussée rageuse enchaînant passivement de jambes et frappe croisée, du pied gauche. Ensuite, il a donné l'espoir d'une victoire

aux Congolais, vendredi 1er septembre, à Kumasi, en marquant un but de toute beauté face aux Black Stars du Ghana. Entre le 4 août 2014 et le 1er septembre 2017, Thievy Bifouma a fait 23 apparitions sous le maillot des Diables-Rouges et inscrit 13 buts. Trois l'ont été lors de la phase finale de la CAN 2015, en Guinée Equatoriale (contre le pays hôte, le Gabon et la RDC). Et ce n'est pas rien.

Mais, il y a un match tout à fait historique qui lui a permis de faire exploser d'allégresse le public sportif congolais. Ce match, son deuxième avec les Diables-Rouges, est venu l'après-midi du 6 septembre 2014, à Calabar (Nigeria). Il

voulait tout et avait accaparé la scène et précipité presque à lui tout seul l'élimination des Super Eagles du Nigeria en réussissant un doublé. Il venait d'acquiescer un statut de vedette au sein de la sélection de Claude Le Roy, à l'époque. Thievy, explosif, rapide et décisif est l'arme fatale des Diables-Rouges. Il occupe actuellement une place spéciale au cœur des supporters des Diables-Rouges. Son nom sera encore sur toutes les lèvres mardi 5 septembre au Stade de l'Unité, à Kintélé. Il sera l'une des grandes attractions du match retour Congo-Ghana avec les frères Ayew et Gyan Asamoah. A suivre.



BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs



LED 32" HD: 159 000 Fcfa

LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa

LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa

LED 55" FULL HD SMART: 549 000 Fcfa

LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56